

REVALORISATION DES PENSIONS

Les retraités devront encore patienter

Lire en page 4

ARCELORMITTAL ANNABA



GRÈVE DES FONDEURS

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

QUIÉTUDE ET ORDRE PUBLICS



La priorité de Hamel

Page 5

N° 1418 Ven. 11 - Sam 12 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



RENAULT À JIJEL ET LAFARGE A OUM EL-BOUAGHI

Retour en grâce des entreprises françaises

Lire en page 3

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE EN ALGÉRIE

LES CHINOIS RAFFLENT LA MISE



Lire en page 4

Repères

380

foyers du lieu-dit Ouled Bounar, près de Jijel, totalisant plus de 2.600 habitants, ont été raccordés, jeudi, au réseau du gaz naturel, a-t-on appris.

1.690

commerçants évoluent dans le circuit commercial informel au niveau de la wilaya de Médéa, selon un recensement "provisoire" effectué récemment par les services de la Direction locale du commerce.

24.220

logements sociaux participatifs (LSP) sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran qui a bénéficié, dans ce cadre, d'un programme de 40.000 logements

Etudes autour du vaccin pneumocoque



Des études sont actuellement en cours en Algérie afin de déterminer le type de vaccin pneumocoque à introduire, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de l'Institut Pasteur Algérie (IPA), le Pr Mohamed Tazir. Ces études sont menées par l'IPA et les parties prenantes (laboratoires et pédiatres) pour déterminer le type de vaccin pneumocoque qui concerne l'Algérie, a indiqué le Pr Tazir en marge de la journée scientifique organisée par la Société algérienne de microbiologie clinique (SAMIC). «Il faut baser la vaccination sur une étude épidémiologique préalable de manière à déterminer les sérotypes de pneumocoque qui circulent en Algérie et qui sont à l'origine des maladies affectant les poumons chez les enfants et les adultes», a-t-il expliqué, ajoutant qu'un programme de lutte contre l'infection pneumocoque pourrait être mis en place par la suite. Selon Pr Tazir, les premiers vaccins dans le monde ne couvraient pas tous les pneumocoques car, a-t-il précisé, cela reste tributaire de l'épidémiologie de chaque région. Il a observé que les prélèvements et les diagnostics sont difficiles à établir en Algérie en raison des

moyens exigés à cet effet, notamment les réactifs dont le coût est excessif. Le Pr Tazir a ainsi suggéré de "personnaliser" les budgets des hôpitaux de manière à offrir davantage de moyens aux laboratoires. De son côté, la secrétaire de la SAMIC, Mme Ramdani Nadja, également professeur en microbiologie à l'hôpital Mustapha-Pacha, a appelé à recueillir des données épidémiologiques au niveau local, recommandant, en outre, que les pouvoirs publics investissent dans les laboratoires de microbiologie pour assurer la surveillance épidémiologique.

L'eau retardée par une entreprise !

La rénovation de l'ensemble du réseau d'eau potable du chef-lieu de la daïra de Bouhadjar (El-Tarf), menée pour un montant de 1,5 milliard de dinars, est restée "sans effets" en raison des retards accumulés par l'entreprise chargée des branchements particuliers, a indiqué le directeur des Ressources en eau.

Mustapha Mechati a souligné que si les deux premières tranches de cette opération de rénovation conduite en trois phases sont aujourd'hui achevées à 100% (reprise du réseau d'adduction sur 110 km et pose des équipements de transfert), la troisième tranche liée aux branchements particuliers reste en souffrance à cause de la défaillance de l'entreprise désignée.

Cette "défaillance sur tous les plans" a conduit à la mise en place d'une commission d'enquête, dont les investigations ont abouti à la résiliation du contrat passé avec cette entreprise et à l'engagement d'une procédure destinée à la désignation d'un nouvel opérateur, a affirmé M. Mechati.

La concrétisation de cette troisième et ultime tranche permettra à la ville de Bouhadjar d'être alimentée "tous les jours au lieu d'un jour sur quatre à l'heure actuelle", a-t-il indiqué. M. Mechati a rappelé, par ailleurs, que les études techniques préalables à la rénovation du réseau d'AEP de trois autres communes de cette daïra, à savoir Oued Zitoun, Hammam Beni Salah et Ain Kerma sont "déjà lancés et permettent d'envisager le lancement des travaux dans un proche avenir".



Le port de Béjaïa encore une fois bloqué



Le port de Béjaïa a fait, une nouvelle fois, mercredi, les frais d'une grève observée par les travailleurs d'une entreprise riveraine qui ont obstrué toute la zone extra-portuaire et la plupart des accès y menant, a-t-on appris auprès de la direction générale de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB).

Sur une noria de 800 camions, affectés au déchargement du fret de l'enceinte portuaire, plus de la moitié s'est vu paralyser par ce mouvement de grève, qui a fait chuté de l'ordre de 45% le volume des évacuations et occasionné un manque à gagner équivalent en terme d'agrégats financiers, a déploré son P-DG, M. Djelloul Achour. Les engins qui ont pu, tout de même, charger ou décharger des marchandises, ont dû le faire en transitant par un poste, aménagé du côté du terminal à conteneurs, a-t-il précisé, soulignant que toutes "les évacuations de céréales ont dû

cependant connaître de sérieuses perturbations". Ces obstructions de routes, opérées notamment sur les routes nationales N° 9 (Béjaïa-Sétif), 12 (Béjaïa-Tizi-Ouzou par El-Kseur) et 26 (El-Kseur- limite de la wilaya de Bouira), coûtent à l'EPB deux millions de dinars l'heure, a-t-il rappelé. Cette grève, en cours depuis plusieurs jours, mais contenue jusque-là dans les limites de l'entreprise "Transbois", est motivée par des revendications essentiellement d'ordre salarial. Son observation a impacté, par ailleurs, sur les activités des entreprises implantées dans la zone, notamment, Sonatrach, Naftal, et Cevital.

Dixit

Vahid Halilhodzic :

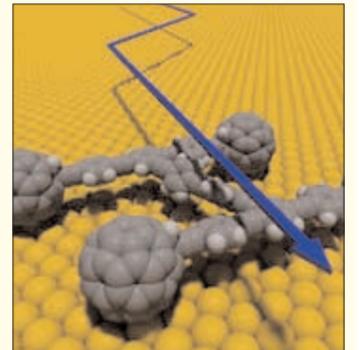


«Le choses sérieuses au sein de la sélection commenceront dès le mois de février prochain. J'ai retenu 31 joueurs pour l'actuel stage, mais à partir du mois de février prochain, j'en garderai 24 seulement, choisis d'une liste de 35 éléments.

Avec l'approche des qualifications de la CAN 2013 et le Mondial 2014, je ne me permettrai plus d'autres tests. Les deux matches amicaux contre la Tunisie et le Cameroun, sont deux tests très bénéfiques, auxquels j'accorde une grande importance. J'ai même demandé à mes joueurs de tout faire pour les gagner.»

Une voiture d'un milliardième de mètre

La plus petite voiture du monde, longue de seulement un milliardième de mètre, a été conçue par des chercheurs néerlandais, une révolution dans le domaine de la nanotechnologie.



Mesurant 60.000 fois moins que l'épaisseur d'un cheveu humain, soit un milliardième de mètre, cette voiture est composée d'un corps central auquel sont attachées quatre "roues" constituées de seulement quelques atomes chacune. Ce véhicule peut se mouvoir sous l'effet d'un faisceau d'électrons.

Les électrons envoyés par le microscope modifient les interactions entre les "roues" et une surface en cuivre, ce qui induit un mouvement de rotation et fait avancer le véhicule.

Publiées dans la revue *Nature*, ces recherches ont été menées par Ben Feringa de l'Université de Groningen (nord des Pays-Bas).

Cette découverte pourraient avoir des applications notamment dans le domaine médical, où elle peut être utilisée en chirurgie

Un chauffard repéré grâce à YouTube



Un chauffard qui roulait à près de 300 km/h sur une autoroute en Flandre, dans le nord de la Belgique, a pu être identifié par la police grâce à des images diffusées sur le site

de partage de vidéos en ligne YouTube, a annoncé la justice belge.

Sur des images tournées à l'intérieur d'une Aston Martin et diffusées mardi soir par plusieurs médias belges, le passager filme le compteur kilométrique du bolide affichant la vitesse de 293 km/h, alors que la voiture se faufile dans une circulation assez dense sur l'E17, entre Anvers et Gand.

On entend également le pilote de la voiture, qui s'exprime en néerlandais et dont on ne voit pas le visage, dire "on va enclencher la fonction sport", puis expliquer tranquillement que c'est une "Carbon Black Edition" et que "c'est amusant" de la conduire. Il se vante également de posséder l'un des trois seuls modèles de ce type vendus en Belgique.

La police a pu identifier le chauffard grâce à ces éléments et aux plaques d'immatriculation du véhicule, visibles sur d'autres vidéos partagées sur le site internet, a indiqué sans donner plus de détails un porte-parole du parquet de Termonde (nord) cité par l'agence Belga.

L'homme pourrait être poursuivi sur la base des images de la vidéo, ainsi que du témoignage éventuel du passager. Il risque une amende de 2.750 euros, un retrait de permis de cinq ans et la confiscation de sa voiture, d'une valeur de quelque 190.000 euros, selon l'agence de presse belge.

En début de soirée, la vidéo n'était plus visible sur YouTube, un message indiquant qu'elle avait été "retirée par son propriétaire".

RENAULT À JIJEL ET LAFARGE A OUM EL-BOUAGHI

Retour en grâce des entreprises françaises

Le redéploiement des entreprises françaises en Algérie se confirme davantage avec le retour en grâce des deux géants, le constructeur automobile Renault et le groupe Lafarge. En effet, l'usine du constructeur français Renault de fabrication de véhicules, en Algérie, pourrait être réalisée dans la zone industrielle de Bellara (Jijel), a indiqué, jeudi dernier, le ministre de l'Industrie, de la PME, et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi.

PAR MOKRANE CHEBBINE



Une usine automobile Renault.

« Les négociations se poursuivent avec le groupe Renault et nous espérons arriver à un accord avant la fin de cette année », a déclaré le ministre à la presse en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, ajoutant que cette usine "pourrait être réalisée à Bellara (Jijel)". L'usine, qui devrait fabriquer 75.000 véhicules dans une première étape pour atteindre 150.000 véhicules dans une seconde étape, devait être réalisée initialement à Alger sur le site de la SNVI. Les négociations se poursuivent avec la partie française sur d'autres détails de ce projet qui sera réalisé, selon la règle 51/49% relative aux investissements étrangers en Algérie. La répartition des 51% du capital revenant à

l'Algérie n'a pas encore été arrêtée par le gouvernement algérien, avait déclaré récemment Benmeradi. Le taux d'intégration du projet sera entre 20% à 25% dans une première étape pour augmenter ensuite à 60% avec l'intégration de la pneumatique et du vitrage. Par ailleurs, le projet de réalisation d'une cimenterie à Oum El Bouaghi par le groupe français Lafarge, sera bientôt relancé, selon le ministre Benmeradi, soulignant que Lafarge vient d'accepter la règle des 49-51%. "Nous avons reçu, il y a un mois de cela, une correspondance de Lafarge où il affirme sa disponibilité à relancer le projet de la cimenterie de Sigus (Oum El Bouaghi) sur la base d'un partenariat à 49%-51%", a-t-il précisé en réponse à une question orale d'un sénateur

qui s'inquiétait sur l'avancement de ce projet. "Nous avons entamé depuis une semaine les négociations pour une mise en oeuvre prochaine du projet, qui nécessite une durée de réalisation de 12 à 16 mois", a-t-il promis en assurant qu'il s'agit bien d'un "projet stratégique qui entre dans les objectifs du GICA (Groupe industriel des ciments d'Algérie)". Le groupe Gica table sur une autosatisfaction en matière de production de ciment et même sur l'exportation à l'horizon 2025. Le projet de la cimenterie de Sigus remonte à 2007 lorsque le groupe égyptien Orascom avait décroché trois titres miniers auprès de

l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM). Mais Lafarge, qui avait acquis en 2008 l'ensemble des cimenteries du groupe égyptien à travers le monde, s'est approprié des titres sans autorisation préalable de l'agence, ce qui lui a coûté, début 2010, le retrait des trois titres. Après un gel de trois ans, le dossier Lafarge a été rouvert à l'occasion de la seconde visite en Algérie, fin mai dernier, de l'envoyé spécial du président Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin. Pour autant, les deux parties algérienne et française avaient estimé que les négociations sur ce projet "nécessitaient du temps". M. C.

SOUS LA PLUME

Décollage économique

PAR AMAR AOUIMER

Avec les projets de coopération et de partenariat, tels que le projet conclu avec la firme française Lafarge officialisé par les différents responsables et par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, le fameux projet d'implantation du constructeur Renault en Algérie, après

même, l'économie algérienne est définitivement sortie de sa coquille pour s'ouvrir à l'international et drainer les investissements directs étrangers évalués à plus de 2 milliards en 2010, et ce, en dépit des difficultés économiques rencontrées au fil des années (retard dans la réalisation des projets, coûts élevés...).

« Longtemps recroquevillée sur elle-même, l'économie algérienne est définitivement sortie de sa coquille pour s'ouvrir à l'international et drainer les investissements directs étrangers évalués à plus de 2 milliards en 2010. »

Aujourd'hui, des pays européens envient l'aisance financière et les réserves de change de l'Algérie, notamment ceux ayant des difficultés de financières et de dépenses publiques, et fortement endettés, tels que la Grèce et le

Portugal, ainsi que l'Espagne. Le défilé régulier et quasi permanent des délégations industrielles et économiques étrangères, en Algérie, montrent tout l'intérêt manifesté par les hommes d'affaires occidentaux à tirer profit de leur coopération et de leur partenariat avec l'Algérie, forte de plus de 286 milliards dollars dans le cadre des programmes d'investissement et de développement économique quinquennaux.

A. A.

Le FGAR a garanti pour 13 milliards DA depuis 2005

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) a garanti, depuis l'année 2005, quelque 530 projets de PME pour un montant de 13 milliards de dinars, a indiqué, jeudi dernier à Alger, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement Mohamed Benmeradi. Ces projets, dont 258 concernent la création de PME pour un montant de 4,5 milliards de DA, et 272 sont relatifs à l'extension de PME pour plus de 8 milliards de DA, doivent permettre la création de 27.000 emplois, a précisé le ministre lors d'une séance de questions orales au Conseil de la nation. Les garanties financières octroyées ont, notamment, couvert le secteur industriel avec 313 projets, dont 98 dans l'agroalimentaire, 109 dans le BTP et 67 projets dans les services, selon le ministre. Plus de la moitié (53%) des projets garantis, soit 280 projets d'un coût de 6,4 milliards de DA et devant créer 14.000 emplois, sont situés au centre du pays.

Plus de 27% des projets accompagnés par le FGAR sont localisés à l'Est, 17% à l'Ouest et 4% seulement au Sud. Benmeradi a, toutefois, déploré le faible suivi de ce dispositif par les banques publiques. "Le Fonds aurait pu avoir des résultats meilleurs s'il avait été bien accompagné par les banques publiques, qui préfèrent toujours les garanties matérielles", a-t-il dit. Toutes les PME sont éligibles aux garanties FGAR avec une priorité à celles présentant des capacités de création significative de postes d'emploi, celles implantées dans des régions à promouvoir et celles contribuant à l'augmentation des exportations et/ou la diminution des importations.

Partenaire de l'ensemble des banques et établissements financiers de la place, ce fonds public, doté d'un capital d'un milliard de DA, a été créé en 2002 et est devenu opérationnel trois ans plus tard.

M. C.

Les déchets ferreux seront stockés durant deux ans

Les déchets ferreux et non ferreux, interdits à l'exportation depuis 2010 pour favoriser leur récupération au niveau national, seront stockés durant deux ans pour être utilisés une fois les complexes sidérurgiques de Boumerdès, Oran et Bellara seront opérationnels, selon le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi. "Le CPE (Conseil des participations de l'Etat) a décidé d'accompagner, par un prêt de 4 milliards de DA, les trois entreprises publiques activant dans la récupération des déchets ferreux et non ferreux, appelées à stocker ces matières durant deux ans", a précisé Benmeradi en réponse à une question orale d'un sénateur. Ce prêt permettra à ces entreprises de poursuivre l'activité de stockage, et non pas de vente, en attendant que les trois complexes sidérurgiques entrent en activité.

A ce propos, le ministre a avancé que le projet du complexe de Boumerdès, un partenariat entre l'Etat (34%) et un opérateur privé (66%), "départira dans quatre mois". "Lorsque les trois complexes commenceront à travailler, ils auront besoin des déchets ferreux et non ferreux qu'ils utiliseront comme matière première, et si la décision du stockage de ces déchets n'a pas été prise, nous serons contraints de les importer", a-t-il soutenu. M. C.

REVALORISATION DES PENSIONS

Les retraités devront patienter encore

Tayeb Louh avait promis, sous la pression des retraités qui avaient menacé de descendre dans la rue que la question de la revalorisation des retraites « sera prochainement tranchée », sans fixer de date précise se contentant de souligner que cette mesure exceptionnelle « sera prise en charge par le budget de l'Etat » pour l'amélioration du pouvoir d'achat de cette catégorie.

PAR SADEK BELHOCINE

Les retraités attendront encore avant de voir leurs pensions être revalorisées. Le temps que le gouvernement, qui avait annoncé récemment qu'il préparait une mesure exceptionnelle pour la revalorisation des allocations et pensions de retraite, finalise l'examen de la mesure exceptionnelle relative à la revalorisation des pensions de retraites en terme de taux et de financement, a indiqué le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Selon le ministre, qui répondait jeudi à des questions orales des députés, le gouvernement «entreprind actuellement l'examen des aspects de la mesure exceptionnelle relative à la revalorisation des pensions de retraite en termes de taux et de financement». Tayeb Louh avait promis, sous la pression des retraités qui avaient menacé de descendre dans la rue que la question de la revalorisation des retraites « sera prochainement tranchée », sans toutefois fixer de date précise se contentant de



La retraite en Algérie n'est pas synonyme de repos, loin s'en faut.

souligner que cette mesure exceptionnelle « sera prise en charge par le budget de l'Etat » pour l'amélioration du pouvoir d'achat de cette catégorie. Donc, les fonds de la Caisse de retraite ne seront pas sollicités, puisque c'est le budget de l'Etat qui est appelé à faire face à cette dépense induite par la

souligner que cette mesure exceptionnelle « sera prise en charge par le budget de l'Etat » pour l'amélioration du pouvoir d'achat de cette catégorie. Donc, les fonds de la Caisse de retraite ne seront pas sollicités, puisque c'est le budget de l'Etat qui est appelé à faire face à cette dépense induite par la

mesure exceptionnelle décidée par le gouvernement décidée en faveur des retraités. Le commun des retraités sera-t-il touché par cette mesure exceptionnelle. A en croire les propos de Tayeb Louh qui répondait toujours aux journalistes en marge de la séance plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, la revalorisation des pensions de retraites toucherait en particulier les « petites pensions ». Le ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale n'a pas donné d'indications sur ce qu'il entendait par « petites pensions » et le seuil à partir duquel le retraité pouvait prétendre à la revalorisation de sa pension. Les retraités qui attendent « ce geste » salubre du gouvernement pour l'amélioration de leur pouvoir d'achat seront certainement bientôt fixés sur leur sort.

S. B.

PERSONNES NON ASSURÉES

Un projet de décret exécutif en cours d'élaboration

Un projet de décret exécutif visant à conférer le statut d'« assuré social » aux non assurés pour leur permettre de bénéficier des services de la Sécurité sociale dont l'assurance maladie, est en cours d'élaboration. Cette annonce a été faite, jeudi, par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la Nation lors d'une séance plénière. Les catégories qui bénéficieront sont, selon le ministre, les volontaires travaillant dans le cadre des programmes agréés d'intérêt général menés par les associations et les entre-

prises publiques ainsi que les étudiants à la fin de leurs études et avant leur insertion professionnelle. Il concernera également les personnes exerçant certains métiers d'artisanat et ceux exercés à domicile comme la confection des gâteaux, la couture et la poterie. Une autre catégorie de la population verra sa couverture sociale améliorée. Elle concerne les personnes démunies non assurées. Selon Tayeb Louh, le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ont convenu de l'actualisation de l'accord conclu entre les deux parties

en vue d'améliorer la qualité du service au profit de cette catégorie. Cet accord prévoit des dispositions portant notamment sur l'obligation pour la personne concernée d'attester son statut de "démuni non assuré" à travers une carte délivrée par les services spécialisés relevant du ministère de la Solidarité nationale lui permettant de bénéficier de la gratuité des médicaments auprès de la Caisse nationale des assurés sociaux (Cnas). 52.742 personnes démunies non assurées souffrant de maladies chroniques ont bénéficié de la carte de gratuité de médicaments en 2011 (108.173 en 2001). S. B.

MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Les Chinois en tête de liste

Sur plus de 50.000 travailleurs étrangers, autorisés à travailler en Algérie, la main d'œuvre chinoise vient en tête de liste de la main d'œuvre étrangère en Algérie avec 21.962 travailleurs, soit 43,27 % du nombre global des travailleurs étrangers exerçant en Algérie suivie de la main d'œuvre égyptienne (4.078 travailleurs) soit 8,03 %. Ces chiffres ont été fournis, jeudi, à Alger par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, en réponse à une question orale lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation concernant la main d'œuvre étrangère en Algérie. Selon le ministre, les statistiques des services de l'emploi des wilayas ont recensé 50.760 travailleurs étrangers détenteurs de permis de travail au 30 septembre 2011 à travers tout le territoire national, dans les secteurs étranger et national. A en croire Tayeb Louh, ce chiffre représente 1,05 % du volume global du nombre de travailleurs salariés dans le secteur économique national, selon les statistiques présentées par le ministre. Pour le ministre le taux de main d'œuvre étrangère enregistré en Algérie est "minime" par rapport aux autres pays et au nombre global de la main d'œuvre nationale et se concentre dans les secteurs du BTPH qui recense 27.176 travailleurs étrangers (53,54%), celui de l'Industrie avec 21.699 travailleurs) et enfin plus loin celui de l'Agriculture avec 208 travailleurs. Le ministre a tenu toutefois à rappeler que des conditions et procédures liées aux autorisations de travail pour les travailleurs étrangers ont été fixées dans le cadre de la régulation du marché du travail. Selon lui, le permis de travail doit être accordé à la main d'œuvre étrangère suivant le besoin et doit concerner les spécialités rares non disponibles sur le marché national du travail. Il s'agit notamment du forage et de la prospection au niveau des compagnies du pétrole et du gaz et des spécialités professionnelles dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie.

S. B.

INFRACTION À LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Les sociétés et travailleurs étrangers incorrigibles

Des chiffres éloquent qui renseignent sur une pratique qui semble bien établie au sein des sociétés étrangères implantées en Algérie. En effet le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a indiqué jeudi que l'Inspection du travail avait établi, durant le premier semestre de 2011 2.130 procès-verbaux d'infraction à la législation du travail à l'encontre d'étrangers travaillant en Algérie sans permis ni autorisation de travail. Ce sont pas moins de «6.326 visites d'inspection dans des sociétés implantées en Algérie, dont 1.106 dans le Sud, ont été effectuées durant cette période, lesquelles ont permis l'établissement de 260 procès-verbaux contre les sociétés et 2.130 procès-verbaux d'infraction contre des travailleurs étrangers», a souligné le ministre qui répondait aux questions

orales des membres du Conseil de la nation ajoutant que les procès-verbaux ont été adressés aux juridictions compétentes. En 2010, 3.154 entreprises étrangères et nationales, dont 573 implantées dans le Sud, ont fait l'objet de visites de contrôle, a-t-il ajouté. Ces visites de contrôle ont débouché sur l'établissement de 741 procès-verbaux d'infraction à l'encontre des sociétés employant une main d'œuvre étrangère de manière contraire aux dispositions juridiques en vigueur et 4.987 procès-verbaux ont été dressés contre les travailleurs étrangers ne disposant pas de permis de travail en Algérie, a ajouté le ministre qui souligne avoir donné des instructions en faveur de l'intensification des opérations d'inspection auprès des sociétés étrangères afin de vérifier si ces dernières remplissaient les conditions juri-

diques d'emploi de la main d'œuvre étrangère tout en informant les autorités locales et les services chargés de l'emploi au niveau local de toute infraction enregistrée en la matière. Tayeb Louh a mis en exergue le fait que le secteur du travail veille à mettre en place des mécanismes et des mesures réglementaires strictes afin de réguler la main d'œuvre étrangère. Selon le ministre, il s'agit d'accorder la priorité à la main d'œuvre algérienne et de s'assurer que la main d'œuvre étrangère possède des qualifications qui manquent au travailleur algérien, relevant que le recours à la main d'œuvre étrangère spécialisée demeure exceptionnel et concerne essentiellement les spécialités que le marché du travail ne saurait fournir notamment dans les grands projet de réalisation de barrages et des lignes de tramway.

S. B.

MICRO-ENTREPRISES DU DISPOSITIF ANSEJ

Seulement 2,82% de "mortalité"

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, relativise le taux de mortalité des micro-entreprises créées dans le cadre de l'Ansej. Le ministre qui répondait, jeudi, à une question orale d'un membre du Conseil de la nation lors d'une séance plénière consacrée à l'emploi de jeunes a indiqué que seules 3.975 micro-entreprises étaient insolubles, soit 2,82% de l'ensemble des entreprises créées. Selon Tayeb Louh, ce taux représente un coût

d'indemnisation de près de 4,5 milliards DA. Cette question faisait, souligne le ministre, « l'objet d'examen au niveau de l'Administration du Fonds de garantie des crédits ». Il est à rappeler que ce fonds a été créé en 1998 dans le cadre de la politique de soutien à l'emploi de jeunes promoteurs au titre des dispositifs d'aide à l'emploi pour la création de micro-entreprises.

Le capital global du fonds s'élève à 41,5 milliards DA avec la participation de plu-

sieurs parties dont le Trésor public, l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et cinq banques publiques. Il intervient, à la demande des banques, pour couvrir 70% des sommes impayées à la date de la déclaration de l'insolvabilité de la micro-entreprise. Evoquant le bilan des projets initiés par les jeunes dans le cadre de la politique d'emploi, Tayeb Louh a indiqué que 21.767 micro-entreprises ont été créées en 2011 et ont permis la création de 49.159 postes d'emploi.

S. B.

GESTION DES ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION

Les élections avant le 15 décembre

Le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats sont parvenus à un accord sur les modalités d'élection des commissions devant gérer l'épineux dossier des œuvres sociales. En effet, jeudi dernier, les deux parties sont parvenues à mettre au point la mouture finale et ce, après plusieurs rounds de discussions.

PAR KAMAL HAMED

Le ministère devrait, donc, procéder, demain dimanche, à la signature de la circulaire inhérente à cette élection qu'il adressera par la suite aux 48 directions de l'éducation des wilayas du pays. Lors de cette rencontre de jeudi, qui a regroupé, pour rappel, le ministère et les représentants du Conseil national des professeurs de l'enseignement secondai-



Boubekur Benbouzid, ministre de l'Éducation nationale.

re et technique (Cnapest) et l'Union nationale des personnels de la formation et de l'éducation (Unpef), il a été convenu d'achever le processus électoral avant le 15 décembre prochain. Ainsi, lors de la première semaine, les travailleurs du secteur de l'éducation nationale, dont le nombre dépasse allégrement les 500.000 personnes, auront à élire leurs représentants au niveau des établissements scolaires alors qu'une semaine après ils seront de nouveau convoqués pour l'élection de la commission nationale et des commissions de wilayas. Concernant les modali-

tés pratiques de ce vote, il sera question, selon ce qui a filtré de cette rencontre de jeudi, de choisir entre deux coupures ; la première porte la mention «pour» et la deuxième «contre». Autant dire qu'il sera question d'un véritable référendum, notent des sources proches des deux syndicats suscités. Après l'étape des établissements scolaires, les travailleurs de l'éducation passeront à l'étape relative aux élections de wilayas qui se dérouleront en fonction des cycles et, à ce titre,

chaque commission de wilaya devra être composée de 9 membres représentant les trois cycles de l'enseignement. Par la suite, les membres de wilaya élus seront convoqués à une conférence nationale pour élire le président de la commission nationale et ses vice-présidents. Les représentants des travailleurs, tant dans la commission nationale que dans les commissions de wilaya, seront élus pour un mandat de trois ans, non en tant que représentants de leurs syndicats puisque, comme va le stipuler la circulaire, cela est

interdit. Il est vrai que les deux syndicats les plus représentatifs dans le secteur de l'éducation, à savoir le Cnapest et l'Unpef, ont interdit bien avant à leur adhérents de se porter candidats au nom du syndicat. «Les syndicats devraient rester loin de la gestion des œuvres sociales tout en ayant, toutefois, un droit de regard et le droit aussi de faire des propositions quant à la meilleure manière de gérer les fonds et de faire profiter les travailleurs qui sont dans le besoin, et c'est cela la solidarité», nous a indiqué il y a quelques jours Messaoud Boudiba, membre du bureau national du Cnapest chargé de l'information. L'on s'achemine, donc, vers un véritable référendum car, et ce principe a été retenu, si le taux de participation ne dépasse pas la barre des 50%, la gestion des œuvres sociales serait alors confiée aux établissements scolaires. Cette dernière option a été farouchement défendue par certains syndicats dont, notamment, la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE) qui a perdu le monopole sur la gestion des œuvres sociales après en avoir assumé la charge durant 17 années. Ces syndicats, dont on peut aussi citer le SNTE, le Satef et le Snapap, ont quitté la table des négociations avec le ministère.

K. H.

ARCELORMITTAL ANNABA

Grève des fondeurs

PAR LARBI GRAÏNE

Le petit flot de sidérurgie algérienne d'El Hadjar (Annaba) est entré, mercredi, dans une énième grève. Le haut fourneau n°2 et la zone de traitement du minerai de fer et de coke du complexe sidérurgique ArcelorMittal ont été paralysés, et pour cause, les fondeurs réclament une prime spécifique à leur métier. Le mouvement de débrayage devrait se poursuivre cette semaine à moins d'un arrangement de dernière minute. Selon l'APS, «la direction générale de l'entreprise a pris acte de ce mouvement et engagé des négociations avec les représentants des grévistes autour de cette revendica-

tion». La dernière grève dans ce complexe remonte à mai 2011. La question salariale a souvent été l'élément déclencheur des arrêts de travail, très récurrents du reste, déclenchés à ArcelorMittal Annaba. L'arrêt de la grève de mai 2011 a été obtenu grâce à un accord sur une augmentation des salaires de 10% à partir de juin 2011 avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2011. Selon les termes de cet accord, une autre augmentation des salaires de 4% interviendra au premier décembre 2011 si «la production d'acier liquide atteindrait de mai à novembre, un volume de 590.000 tonnes». Quoi qu'il en soit, le principe d'une augmentation salariale conditionnée à l'amélioration de la production de l'acier liquide a été retenu, également, pour 2012.

Comme on pourrait le constater, c'est justement cet accord qui semble devenir aujourd'hui obsolète. 5.600 travailleurs sont employés au niveau de ce complexe qui dispose d'une capacité de production de 2 millions de tonnes environ d'acier liquide par an. Les fondeurs ont pour «cadre de travail» des cuves où la chaleur règne en maîtresse absolue. La température peut atteindre dans les lieux de coulée 1.600 degrés, voire 1.800 quand il s'agit d'aller à la fusion. Même si en dehors des hauts-fourneaux, les autres métiers ne sont pas dénués de tout risque comme le travail à l'aciérie à oxygène, force est de reconnaître que les fondeurs exercent l'une des professions les plus dangereuses qui soient au monde. Ces travailleurs sont

exposés continuellement aux émanations de gaz dangereux et aux rayonnements radioactifs. Les autorités algériennes ont eu toujours une attitude bienveillante à l'égard du représentant algérien du n°1 mondial de la sidérurgie dont le groupe Sider détient 30% des actifs de l'entreprise. Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie de la PME et de la Promotion des investissements, a écarté récemment l'éventualité de renationaliser les activités économiques et imputé les mauvaises performances du complexe d'El Hadjar à Sonelgaz et à la Sntf, qui, à ses yeux, n'ont pas assuré respectivement la fourniture adéquate en électricité et la livraison dans les délais de la matière brute.

L. G.

QUIÉTUDE ET ORDRE PUBLIC

La priorité de Hamel

PAR LAKHDARI BRAHIM

Assurer la sécurité et la tranquillité, maintenir l'ordre général et protéger les biens des citoyens par le plus grand professionnalisme dans l'exécution du service public. Ce sont autant de points sur lesquels a mis l'accent, jeudi dernier à Alger, le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel. C'est lors d'une réunion de coordination entre les différentes directions et services centraux, tenue au niveau de la Direction des unités républicaines d'El Hamiz, que s'est exprimé le DGSN. Il a, dans ce sens, indiqué que «la tranquillité et le maintien de la sécurité passent par le plus grand professionnalisme dans l'exécution du service public». Le général-major a, à cet effet, appelé l'ensemble des cadres à promouvoir et renforcer la formation continue, à développer l'entraînement spécialisé et à assurer le meilleur encadrement aux compétences, conformément à l'esprit de la loi et aux aspirations des citoyens. Pour ce qui est de ladite rencontre, il convient de préciser qu'elle complète les réunions supervisées par le DGSN avec les différentes directions et services centraux visant à s'enquérir de près des mesures prises par les services de police pour répondre aux besoins des citoyens et hisser le niveau du service public. Cette rencontre a permis de s'enquérir de l'efficacité des méthodes et modes en vigueur dans le domaine de la sécurité et la protection des citoyens et leurs biens. Il est, en outre, utile

de noter qu'ont pris part à cette rencontre, l'inspecteur général de la Sûreté nationale, les directeurs et chefs des services centraux, les chefs des groupements régionaux des unités républicaines et des unités républicaines de sécurité ainsi que plusieurs experts relevant de DGSN. Notons, enfin, que le général-major Abdelghani Hamel avait accompagné, jeudi dans la matinée, le ministre de

l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia lors de la commémoration du dixième anniversaire des inondations qui avaient touché le quartier de Bab El Oued où des gerbes de fleurs ont été déposées à l'hôpital Lamine-Debaghine (ex-Maillot), à la Place de la victoire et devant le siège de la sûreté urbaine de Bab El-Oued.

L. B.

BOUMERDÈS, PROTESTATION CONTRE LA PRÉCARITÉ

Des citoyens ferment la RN 24

Les habitants de la localité de Boukerroucha, à trois kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, ont fermé, durant la matinée de jeudi dernier, la RN 24 à la circulation pour protester contre la détérioration de leur cadre de vie. Ces habitants ne lâchent pas prise. Ils ont à maintes reprises observé des actions de protestations pour faire entendre leur voix, mais en vain. Et depuis, aucun responsable n'a bougé d'un iota pour la prise en charge des doléances des habitants de ladite cité oubliée. Ces citoyens, donc, n'ont rien dans leurs mains que d'exprimer leur colère contre l'inactivité des responsables qui, à chaque fois qu'une protestation se déclenche, multiplient des promesses sans lendemain.

En effet, les protestataires réclament le revêtement de la route reliant leur localité à la RN 24. Ce tronçon routier est dans un état de déliquescence avancée et les citoyens trouvent d'énormes difficultés à y circuler.

Ils ont réclamé, également, le raccordement de la localité au réseau du gaz de ville. Les manifestants ont dénoncé la fermeture de deux infrastructures de bases, notamment un centre de soin et une antenne administrative d'état civil, depuis plusieurs années. Ils ont exigé leur ouverture afin de diminuer le calvaire des citoyens se déplaçant au chef-lieu de Boumerdès pour se soigner ou chercher des documents administratifs. Concernant le volet jeunes, les protestataires ont réclamé l'aménagement d'un terrain de jeu pour la pratique sportive.

Cette action de protestation a provoqué, par ailleurs, d'immenses embouteillages sur la RN 24 et plusieurs automobilistes ont été contraints de rebrousser chemin. Des bouchons de la route ont duré plusieurs heures avant que les protestataires ne mettent fin à leur action. Ils ont menacé de descendre dans la rue si les autorités ne répondent pas favorablement à leurs doléances.

T. O.

TERRORISME

Un membre de l'ex-GSPC condamné à perpétuité

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné par contumace, mercredi dernier, le dénommé B. Youcef, un terroriste de l'ex-GSPC, à perpétuité. Il est poursuivi pour les chefs d'accusations de «**constitution d'un groupe terroriste armé et d'appartenance à groupe armé semant la peur et la terreur parmi la population**». L'inculpé, qui se trouve toujours en fuite, est originaire de la localité de Zemmouri et avait rejoint les maquis en 2006. Il a intégré, peu de temps après, les rangs de katibat Al Arkam. L'accusé en question, dont l'âge ne dépasse pas les 30 ans, aurait participé dans plusieurs attentats contre les services de sécurité. La même instance judiciaire a condamné dans la même audience, à un an de prison ferme assorti d'une amende de 20.000 DA, à l'encontre de dénommé Hamza. K, pour «**non-dénonciation de délits et soutien aux groupes terroristes armés**». Il est accusé, également, d'avoir fourni des vivres aux groupes terroristes écumant dans les maquis durant le mois sacré de l'année dernière. Le procureur de la République avait requis contre lui cinq ans de prison ferme et une amende de 50.000DA en octobre 2010.

T. O.

SALAH MOUHOUBI, ÉCONOMISTE ET PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ, AU MIDI LIBRE

«Nos gouvernants ne jouent pas pleinement leurs rôles dans la gestion de la ville»

Auteur de plusieurs ouvrages traitant des problèmes politiques, économiques et sociologiques de l'Algérie, Salah Mouhoubi, 62 ans, rajeunit bien la vie conviviale à Alger, en ce sens que, depuis une dizaine d'années, il ne pense qu'à la transformation d'Alger en tant que capitale du pays.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

Alger, agrégat ou cité

Bien des auteurs ont écrit sur ce thème névralgique qui imprime à la capitale son cachet de ville cosmopolite et moderne.

Le président de la République a déclaré, il y a quelques temps, qu'il a honte des saletés qui jonchent les villes du pays, notamment Alger. Il a même souligné qu'il est plus facile pour un citoyen algérien d'être reçu au Kremlin ou à la Maison Blanche (bureau et résidence du président des Etats-Unis d'Amérique dans la capitale fédérale à Washington) que par un wali ou un président d'APC, implicitement cause de la bureaucratie).

A force de s'intéresser en permanence et avec ténacité aux problèmes environnementaux d'Alger, Mouhoubi est en passe de devenir un ardent et farouche écologiste, capable de contribuer activement à l'amélioration de la qualité de vie.

Ne dit-on pas que «nettoyer c'est bien, mais ne pas salir c'est mieux».

Les recommandations formulées durant les deux jours de la rencontre entre le wali d'Alger, les walis délégués et les responsables du Conseil national économique et social (Cnes) ne doivent pas rester lettre morte, mais traduites, sur le terrain, par des actions concrètes afin de ne pas tomber dans une situation apologétique, selon certains observateurs.

Midi Libre : Tout d'abord, Salah Mouhoubi, présentez-vous, quelle est votre fonction exacte actuellement ?

Salah Mouhoubi : Actuellement, je suis à la retraite, mais j'enseigne à l'université d'Alger.

En tant qu'observateur, vous avez assisté à la réunion concernant le développement local. Quelles sont vos premières impressions et quelle analyse faites-vous après les travaux en plénière et le débat fécond ayant suivi ?

Cette rencontre est très importante et c'est la première fois qu'elle est organisée avec le wali et les walis délégués de la wilaya d'Alger, donc particulièrement de la capitale.

L'intervention de cet exécutif a permis de toucher du doigt à la fois les problèmes de la capitale, mais également les perspectives de développement de l'avenir.

Bien entendu, tout le monde sait que les citoyens sont confrontés quotidiennement à des difficultés dans plusieurs domaines, notamment dans les transports publics, d'hygiène, de sécurité, de loisirs, de santé et d'éducation où les problèmes sont réels. Ce n'est pas superficiel puisque c'est le quotidien de tous les Algérois.

Bien entendu, ces difficultés ont été mises en exergue par les différents intervenants, ils ne les ont pas occultées. Bien au contraire, ils les ont bien exposées et d'autre part, ils ont fait état des projets qui ont été réalisés et ceux qui seront concrétisés dans l'avenir.

Alger a des acquis, cela est incontestable, tels que le métro d'Alger, le tramway et les différents programmes de construction de logements.

Mais, franchement, cela ne signifie pas que tous les problèmes ont été résolus. En fait, des problèmes sérieux persistent. D'abord, il faut souligner qu'Alger qui est la capitale du pays, ne jouit pas des standards internationaux. Ce n'est pas vraiment une capitale. C'est une ville qui a été ruralisée depuis l'indépendance et qui a perdu ses repères et sa vocation d'une capitale ou d'une métropole moderne et confortable où tous les éléments, tels que la



sécurité et la propreté existent.

Malheureusement, cela tout le monde le constate. Je pense qu'il faut penser maintenant à d'autres voies pour sortir la capitale de ce «piège».

De quelles voies s'agit-il ?

D'abord, Alger doit jouir d'un statut particulier, c'est une capitale qu'il faut construire. Nous avons une ville ruralisée et assimilée à une capitale. Il devient également impérieux de la doter d'un budget spécifique pour lui permettre de poursuivre sa modernisation et son extension.

Par ailleurs, Alger possède l'une des plus belles baies du monde. Il faut, donc, réaménager complètement la baie d'Alger. Il y a un projet qui existe et des études qui ont été faites, par conséquent il faut absolument les concrétiser.

Alger est la vitrine du pays, et si l'Algérie aspire à jouer un rôle positif sur la scène internationale en paraissant comme un pays émergent avec des atouts, cela doit se refléter à travers sa capitale.

Il faut donc poursuivre la politique des infrastructures, limiter les flux vers la capitale, revoir notre politique de l'habitat.

Maintenant, il faut construire en dehors de la capitale afin d'alléger la pression sur Alger.

Les infrastructures sont saturées et on ne peut plus continuer comme cela. Cette saturation des infrastructures pose un problème de la qualité de la vie dans la capitale.

Justement, en matière de protection de l'environnement et de l'écologie, comment trouvez-vous la situation à Alger ?

Personnellement, je pense que l'environnement à Alger est exécrable. Ce n'est pas digne d'une capitale. D'abord, c'est une ville très sale et les alentours sont également sales, alors que les citoyens n'ont pas un comportement civique. Il faut arrêter la ruralisation de la capitale sachant qu'Alger n'a pas d'espaces verts et où la pollution fait des ravages, notamment avec le nombre de véhicules qui augmentent...

Y a-t-il des améliorations concernant la santé publique ?

Les pouvoirs publics se targuent d'avoir fait beaucoup de choses dans le domaine de la santé publique, notamment en matière d'infrastructures, mais cela ne suffit pas.

Par ailleurs, sur ce plan-là, le citoyen ne se sent pas pris en charge. Je crois qu'il y a des problèmes et l'actualité apporte de l'eau au moulin aux préoccupations des citoyens.

Cependant, il reste beaucoup à faire en matière de santé publique et de la population.

Avant de parler de santé publique, il faut d'abord rendre le cadre de vie plus sain.

Vous estimez donc que le développement durable nécessite des efforts permanents et une stratégie méthodique efficace. N'est-ce pas. Que faut-il faire pour apporter des transformations importantes à la capitale ?

Que faut-il faire pour lui rendre son prestige d'antan et sa vocation de capitale rayonnante. S'agit-il de mauvaise gouvernance ou de gestion anarchique ?

C'est un problème de gestion de la ville, cela est certain. Il faut aussi avoir une bonne vision. Car, il existe un problème de vision. Cependant, je crois que les pouvoirs publics font comme si Alger était une grande ville. Non. Alger n'est pas une grande ville, elle est d'abord la capitale de l'Algérie. Et une capitale oblige les pouvoirs publics et les citoyens à avoir un autre comportement.

Merci de m'avoir posé cette question, mais il y a des habitants à Alger qui se conduisent comme des villageois. Ce n'est pas normal.

Il existe une disparité entre les discours et les actions. Le constat, en général, est objectif, mais sur les actes pratiqués c'est absolument rien.

Il est inadmissible qu'Alger soit sale avec des débris partout. C'est inacceptable. Si on n'arrive pas à gérer et à résoudre ce problème, il y a un problème beaucoup plus grave, c'est à dire qu'on ne peut rien gérer.

A. A.

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET GESTION DES VILLES

Les jeunes expriment leurs préoccupations

Les experts, walis délégués et universitaires ont examiné globalement les principales préoccupations des Algérois durant la seconde journée de la rencontre sur le développement local à Alger, en présence du wali d'Alger et du président du Conseil national économique et social, Mohamed Seghir Babès. Ainsi, des représentants de la société civile sont intervenus pour exposer les problèmes auxquels sont confrontés des milliers de jeunes, tels que la lancinante et récurrente question du logement et le financement de projets de développement dans le cadre des micro entreprises. Aussi, l'encouragement des activités économiques et industrielles et les services, notamment la promotion des métiers inhérents au développement des technologies de l'information et de la communication, ont été abordés. Certains intervenants ont mis en exergue la nécessité d'investir dans le capital humain et la formation professionnelle en misant sur la création d'emplois et de richesses par le biais de la multiplication des petites et moyennes entreprises. Des universitaires ont souligné que la gestion des affaires publiques requiert la participation de tous les cadres et des forces vives de la nation, alors que d'autres intervenants ont précisé que la démocratie participative, tant mise en relief par le Cnes durant ces dernières années, ne doit pas marginaliser les compétences et les jeunes qui ont des idées à faire prévaloir et un savoir-faire à mettre en œuvre. Les mouvements associatifs ont également revendiqué la participation des organisations et des associations représentatives des citoyens dans la gestion de la ville et des affaires communales. En matière de logement, un jeune algérois, O. G. nous a signalé qu'il « attend vainement son logement AADL depuis plus 10 années alors qu'il a déjà déposé son dossier au niveau de cette structure avec un paiement de 17 millions de centimes. Avec les tracasseries administratives et les lenteurs inadmissibles, il ne nous donné aucune suite à ce jour, en dépit de nombreuses réclamations. L'angoisse nous a complètement terrassé tandis que les désespoir nous dégoûte aujourd'hui ». Désormais, il faut rétablir la confiance avec les jeunes et les différentes instances communales afin de dissiper tout malentendu, fait remarquer un universitaire. La problématique du financement des projets industriels a été posée sous l'angle des préceptes islamiques prohibant toute forme d'intérêts dans le but d'aider les jeunes et les assister dans le pilotage de leurs projets.

A. A.

JIJEL

Réalisation de 800 logements

Les travaux de réalisation de 800 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés mardi à Jijel par les autorités de la wilaya. Le premier chantier de 300 logements, situé au lieu-dit Harrathène (sortie est de la ville de Jijel), livrable au bout d'un délai de 36 mois, fait partie de la tranche 2010 du programme d'habitat arrêté au profit de cette wilaya au titre du programme quinquennal 2010-2014, a-t-on indiqué à la wilaya. Le second chantier, totalisant 500 logements publics locatifs, est situé au lieu-dit Boucherka, dans la commune de Taher. Ce quota, devant être réalisé en 36 mois également, est implanté sur un site retenu aussi pour l'implantation de 300 autres unités d'habitation qui seront lancées en réalisation "ultérieurement", selon les services de la wilaya. Lors de la cérémonie marquant le coup d'envoi des travaux de ces projets, le wali, Ali Bedrici, a notamment insisté sur "le respect des délais impartis et sur la qualité de la construction". Les autorités de la wilaya, après la visite du chantier de réalisation du futur siège de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ), prévu pour un délai de 18 mois, ont inspecté l'usine de production de verre plat "Africaver" (ex-ENAVA), située dans la zone industrielle de Ouled Salah (Taher). Cette unité industrielle, qui pourvoit le marché national en verre plat et de sécurité ainsi qu'en pare-brises pour véhicules, fait actuellement l'objet d'une rénovation de ses fours pour de meilleures performances.

BEJAIA

1.200 foyers raccordés au gaz

Mille deux cents foyers, situés dans les quartiers périphériques de Takliet et Tizi, ont été reliés lundi au réseau de distribution de gaz naturel de la ville de Béjaïa, a annoncé la wilaya. Le premier lot, localisé à Takliet, comprend 948 foyers, et le second, délimité dans la zone de Tizi, concerne 250 foyers, a-t-on précisé, indiquant que cette dernière est le siège d'un programme supplémentaire visant le branchement, avant la fin de l'année, de quelque 3.000 foyers. Béjaïa, qui accuse un grand retard en la matière, met depuis 2010 les bouchées doubles pour passer d'un taux de pénétration de 27% en 2009 à 65% en 2014. Un programme de rattrapage de plus de 50.000 foyers lui a été attribué à cet effet avec possibilité d'aller au-delà, si elle arrive à réunir les conditions et les moyens nécessaires à leurs réalisations, selon la Direction de wilaya de l'énergie et de l'industrie, qui met en avant, à ce titre, la contrainte des oppositions des citoyens au passage des réseaux. Le cas le plus apparent actuellement étant celui de la conduite principale à hauteur de la circonscription d'Aokas à l'Est, bloqué depuis des mois par les riverains. Actuellement, sur un lot de 243.852 abonnés au réseau électrique, seuls 69.000 foyers ne sont pas raccordés au réseau d'alimentation en gaz.

APS

LAGHOUAT, COMMUNE ENCLAVÉE D'EL-BEIDA

600 millions de dinars pour son développement

Située à l'extrême est du chef-lieu de la wilaya de Laghouat, la commune enclavée d'El-Beïda a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 600 millions de dinars pour la réalisation d'une série de projets de développement, ont annoncé les responsables de cette collectivité.

PAR BOUZIANE MEHDI

V isant le désenclavement de cette région située à 170 km au nord de Laghouat et l'amélioration des conditions de vie de la population locale, ces projets consistent en la réalisation, pour un montant de plus de 300 millions de dinars, d'un ouvrage d'art au niveau de Oued Touil, sur la route menant à la commune de Sidi Bouzid, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 60%, ont indiqué les mêmes responsables à l'APS.

Inscrites au titre des deux programmes, communal et sectoriel de développement (PCD) et (PSD) de 2011, ces opérations portent également sur le bitumage du chemin de wilaya (CW-122), reliant la commune de Gueltat Sidi Sâad, dont une tranche de 15 km a été achevée.

Le secteur de l'éducation de cette commune a été renforcé par l'inscription d'un projet pour la réalisation d'un lycée d'une capacité d'accueil de 800 places pédagogiques, dont l'étude technique devra être réceptionnée prochainement, en attendant



la réception, dans un collège, d'un demi-pensionnat, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 92%, selon les mêmes responsables.

La réalisation de trois aires de jeux de type "mateco" au sein des établissements scolaires primaires, des opérations d'aménagement et la réalisation d'un groupe scolaire dans une région rurale font partie aussi des actions de développement retenues pour cette commune, précise l'APS, ajoutant que d'autres projets ont également été retenus pour la commune d'El-Beïda consistant, notamment, en l'achèvement des travaux de réalisation du siège de cette

collectivité, réalisé pour un coût de 27 millions de dinars, la réception d'une bibliothèque municipale équipée en réseau d'Internet et d'un abattoir communal.

Dans le souci de désenclaver les régions rurales et déshéritées, El-Beïda a enregistré l'ouverture, pour une enveloppe de 27 millions de dinars dégagée au titre du programme communal de développement (PCD) de 2011, d'une distance de 25 km de pistes d'accès à travers cinq régions et la programmation de travaux similaires pour trois autres régions enclavées, ont indiqué les responsables de cette commune.

B. M.

BOUIRA, SAISON OLÉICOLE 2011-2012

Une production prévisionnelle en nette baisse

La production oléicole prévisionnelle de 3,5 millions de litres d'huile enregistrée durant la campagne agricole 2011-2012 est "en nette baisse" par rapport à celle de l'année passée où elle avait atteint 6 millions de litres, selon le

Directeur des services agricoles (DSA). Une récolte prévisionnelle de 280.000 quintaux d'olives, soit l'équivalent de 3,5 millions de litres d'huile, est attendue au terme de la présente campagne, a indiqué M. Rachid Morsli, estimant que la produc-

tion oléicole est "en nette baisse comparativement à celle engrangée l'année passée, où elle avait atteint 6 millions de litres".

Le DSA a expliqué ce recul par "le phénomène saisonnier qui veut qu'à une bonne récolte succède une mauvaise et vice-versa". La campagne oléicole, qui va démarrer à la mi-novembre, portera sur l'exploitation de quelque 19.000 hectares d'oliviers productifs, sur un verger d'environ 22.000 ha, avec un rendement variant entre 15 et 20 quintaux à l'hectare. Une grande partie des superficies oléicoles est concentrée à l'est de la wilaya, dans les régions de M'chedallah, Ahnif, Lakhdaria, Kadiria, Haïzer et Bechloul, alors que cette culture n'est que nouvellement introduite dans les localités du sud de la wilaya de Bouira, notamment dans la commune de Dirah où a été réalisée une ceinture de 5.000 ha d'oliviers. Pour la transformation de la production oléicole, la wilaya dispose d'un parc de 192 huileries, dont une partie de type moderne acquises avec le soutien de l'Etat. La wilaya de Bouira a bénéficié, au titre du plan quinquennal 2010-2014, d'un programme de plantation de quelque 15.000 hectares d'oliviers, dont l'essentiel est destiné pour les zones montagneuses.

APS

OUARGLA, PROJET DU TRAMWAY

Poursuite des études techniques

En dépit de certaines contraintes de terrains, les études techniques du projet du tramway de la ville de Ouargla se poursuivent activement, ont indiqué les services du secteur des transports de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Confiées à un bureau français, ces études avaient été lancées au mois d'avril dernier pour un délai de 11 mois, phase préalable au lancement des appels d'adjudication pour la concrétisation du projet pour lequel a été consacré, au titre du programme sectoriel de développement (PSD), un investissement de près de 28 milliards de dinars, précise l'APS.

Lors d'une récente réunion périodique d'évaluation de l'avancement de l'étude, les membres du bureau d'étude ont signalé des contraintes de terrains rencontrées liées, notamment, à l'absence de plans précis concernant le maillage des réseaux divers dans les zones incluses sur le tracé du projet du tramway.

"Des contraintes qui font craindre des complications dans la bonne cadence imprégnée à l'évolution de l'étude", ont estimé les représentants du bureau français auquel elle a été confiée.

Intervenant, à ce propos, le chef de



l'exécutif de la wilaya de Ouargla a appelé les représentants des organismes concernés par ces réseaux et ceux de l'assemblée communale à coordonner leurs actions avec le bureau d'étude en question pour déterminer avec précision, à travers des sorties sur le terrain, les emplacements de ces réseaux et de surmonter cette situation contraignante.

Le futur tramway de Ouargla couvrira, une fois opérationnel début 2015, une distance de 12,6 km, jalonnée de 23 stations, depuis le quartier En-Nasr vers le Vieux Ksar de Ouargla, via les boulevards du 1er

Novembre et de la République, selon des explications fournies par des cadres du secteur à l'APS.

Accompagné de la réalisation de structures d'accompagnement, à l'exemple des ateliers de maintenance, de contrôle et de réparation, le projet permettra, avec ses 24 rames doubles, et des intervalles de passage de près de 12 minutes, le renforcement du réseau de transport urbain et le désengorgement du trafic de circulation dans la ville.

B. M.

NAÂMA, RÉALISATION D'UNE MAISON DE L'ARTISANAT

Promotion et développement du secteur



Le secteur de l'artisanat et des métiers s'est renforcé dans la wilaya de Naâma d'une Maison de l'artisanat mise en service récemment en vue de contribuer à la promotion de l'activité artisanale dans la région, a indiqué la Direction locale du secteur. S'étendant sur une surface de 2.500 m², cette infrastructure, appelée à

développer la commercialisation des produits de l'artisanat, a bénéficié d'un financement de 55 millions de dinars, dont une partie consacrée à son équipement.

Cette nouvelle structure renferme un large hall, des salles de vente et d'expositions, 46 locaux pour les artisans, des ateliers, une salle pédagogique pour la forma-

tion et un espace Internet, a indiqué la même Direction. Cette Maison devra permettre à l'annexe de la Chambre de l'artisanat et des métiers de mener à bien ses activités, de faciliter les procédures aux artisans de la région en leur fournissant une vitrine pour la promotion de leurs produits, un cadre de formation et un espace d'organisation de différentes manifestations liées à la filière.

Le secteur a également réceptionné dernièrement, au niveau de la nouvelle zone urbaine de Naâma, un centre de facilitation pour les PME, d'une surface de 700 m².

Ce centre apportera une assistance technique aux promoteurs, en les accompagnant dans les différentes phases de création et d'organisation de leurs activités, a expliqué le responsable du secteur.

A ces projets visant la consolidation de l'activité artisanale dans la région, vient s'ajouter l'inscription, dans le cadre de l'actuel programme quinquennal, d'un projet de pépinière des petites et moyennes entreprises (PME) et d'une maison pour la protection de la tapisserie à Ksar Moghrar Tahtani.

La wilaya de Naâma recense 698 artisans activant dans différents domaines, dont 72 dans l'artisanat d'art, 198 dans l'artisanat de production et 448 dans les métiers de services, donnant lieu à près de 1.500 emplois dans le secteur.

APS

ANNABA

Réception d'une grue mobile de levage au port

Une grue mobile d'une capacité de levage de 104 tonnes a été réceptionnée dernièrement au port d'Annaba dans le but d'améliorer les opérations de manutention et surtout du trafic conteneurs, selon la Direction générale du port. Cet équipement va contribuer aussi à améliorer la qualité des prestations de services au profit des clients du port, a souligné la même source, ajoutant qu'un "Reach Stackers" de 45 tonnes, deux chariots élévateurs de 18 tonnes et quatre tracteurs, dont deux routiers, seront réceptionnés très prochainement. D'autres projets d'équipement sont également inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014 en vue de satisfaire la demande de la clientèle du port et d'améliorer les rendements avec la réduction de la durée de séjour à quai des navires. Faisant partie des dix principaux ports de commerce du pays, le port de Annaba a un champ d'influence s'étendant sur douze wilayas du pays où sont situées des zones industrielles à fort potentiel de développement et des ressources naturelles telles que les mines de fer, de phosphates et les champs pétroliers.

SOUK-AHRAS

2.080 dons de sang enregistrés de janvier à septembre 2011

Pas moins de 2.080 dons de sang ont été enregistrés entre janvier et septembre 2011 dans l'ancien hôpital de Souk-Ahras, ce qui constitue un "record" dans cet établissement, a indiqué le chef du service de transfusion sanguine. Ces opérations humanitaires ont permis de déceler, après les analyses préalables à la transfusion, 34 cas de donneurs atteints de maladies contagieuses, a ajouté le Dr. Noureddine Djebali, précisant que ces derniers ont été convoqués pour une prise en charge médicale. Le service de transfusion sanguine de cet hôpital a été créé en 1996. Selon le même praticien, les progrès enregistrés par ce service, qui multiplie les opérations de sensibilisation, permettent de satisfaire les besoins en sang de cette structure de santé. De par l'expérience acquise en la matière, ce service de transfusion sanguine "gagnerait à être autonome à travers la création d'un centre de don de sang, doté d'un encadrement suffisant et compétent, ce qui ne pourrait qu'encourager une plus grande affluence des donateurs", a préconisé le Dr Djebali.

TEBESSA

4 sections sport-études concernées par le BEM sportif

Les cours mixtes sport-études, entamés en septembre 2008 à Tébessa, entreront à partir de cette année dans leur phase décisive, quatre sections devant passer en juin prochain le 1er brevet d'enseignement moyen en sport (BEMS), a indiqué la Direction de l'éducation. Ces sections, fortes de 25 élèves chacune, composeront en basket-ball, volley-ball, handball et athlétisme. Le diplôme qui sanctionnera cet examen permettra aux élèves admis de poursuivre leurs études secondaires au lycée d'Oum El-Bouaghi pour l'obtention du baccalauréat sportif, en attendant l'ouverture de l'école nationale des sports olympiques projetée à Sétif. Les élèves des sections sport-études ont suivi quatre années d'études mixtes en sport et études dans des établissements du cycle moyen situés à Tébessa, Ouzna, Chréa et Bir El-Ater. Deux salles de cours sport-études en football sont également opérationnelles au collège d'enseignement moyen Mohamed-Tahar-Messaï de la localité d'El-Aouinet, dont une a été ouverte lors de la dernière rentrée scolaire.

APS

GRÈCE

Lucas Papadémos nouveau Premier ministre



A peine nommé Premier ministre en Grèce, l'ancien vice-président de la Banque centrale européenne, Lucas Papadémos, a lancé jeudi un appel à l'unité et promis de rechercher la coopération des différents partis afin de préserver son pays de la faillite et assurer son maintien au sein de la zone euro. Agé de 64 ans, Lucas Papadémos a été désigné en remplacement du socialiste Georges Papandréou, à l'issue de quatre jours d'intenses tractations sur la formation d'un gouvernement de coalition par intérim. Son équipe, à la fois soutenue par les socialistes du PASOK au pouvoir et la Nouvelle Démocratie du conservateur Antonis Samaras, est chargée de gérer les affaires du pays jusqu'à la tenue de législatives anticipées, provisoirement fixées en février.

L'ex-vice-président de la BCE, qui succède à Georges Papandréou à mi-parcours de ses quatre ans de mandat, a aussi insisté sur la nécessité de défendre l'appartenance de la Grèce à la zone euro.

M. Papadémos n'est membre d'aucun parti. Il a enseigné à l'université Columbia de 1975 à 1984 et travaillé à la Réserve fédérale à Boston avant de revenir en Grèce, où il a occupé la fonction d'économiste en chef à la Banque centrale de 1985 à 1993.

Il a ensuite été désigné vice-gouverneur de la Banque de la Grèce, avant de prendre les rênes de l'institution un an plus tard après avoir contribué à repousser une attaque spéculative sur la drachme.

R. I.

EGYPTE

Nouvelle attaque contre un gazoduc

Des assaillants ont fait sauter des explosifs tôt jeudi matin dans le Sinaï le long d'un gazoduc égyptien assurant le transport de gaz vers Israël et la Jordanie, selon l'agence de presse officielle MENA. Il s'agit de la septième attaque contre la canalisation depuis la chute du président Hosni Moubarak.

MENA a rapporté que des inconnus avaient posé des charges explosives en deux endroits le long de la canalisation assurant le transport de gaz naturel, près de la ville d'El-Arich, dans le nord du Sinaï. S'en sont suivis, selon l'agence, des explosions et d'importants incendies, qui ont entraîné un arrêt des exportations vers la Jordanie et Israël.

Un responsable de la sécurité dans le Sinaï a cependant, un peu plus tard, déclaré sous couvert de l'anonymat qu'il n'y avait eu qu'une seule explosion jeudi, ajoutant qu'elle avait causé un trou dans la partie souterraine de la canalisation, provoquant moins de dommages que les attaques précédentes.

AP

EVENTUELLE ATTAQUE CONTRE LES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

Khamenei met en garde Israël et Washington

Le chef suprême de la Révolution iranienne, l'ayatollah Ali Khamenei, a mis en garde Israël, les Etats-Unis et leurs alliés contre toute attaque des sites atomiques iraniens, rapporte l'agence Reuters.

L'armée iranienne, a-t-il prévenu, ripostera vigoureusement à une opération militaire. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a indiqué, dans un rapport rendu public mardi, que Téhéran avait travaillé à la mise au point de l'arme atomique. L'Iran a dénoncé un rapport "déséquilibré" et "politique" et affirme que ses recherches nucléaires n'ont aucune finalité militaire.

Rumeur d'un raid israélien

La rumeur d'un raid israélien imminent a couru la semaine dernière à la suite du tir expérimental d'un missile israélien à longue portée. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a attisé ces rumeurs en parlant de menace "directe et lourde" de la part de Téhéran.

L'ayatollah Khamenei a averti jeudi que son pays riposterait à toute "attaque ennemie" mais n'avait aucunement l'intention de prendre l'initiative d'une "guerre sanglante". "Nos ennemis, en particulier le régime sioniste, l'Amérique et leurs alliés, doivent savoir que nous répondrons avec fermeté à toute menace, à toute attaque ou même à la simple idée de lancer une action militaire" contre notre pays, a-t-il dit à la télévision d'Etat. "Les gardiens de la Révolution, l'armée et la nation (...) répondront aux attaques en frappant fort d'une main de fer."

Mercredi, le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a affirmé que l'Iran ne reculerait pas d'un iota sur son programme nucléaire. "Vous devriez savoir que ce pays ne reculera pas d'un iota sur la voie dans laquelle il s'est engagé", a-t-il dit.



Nouvelles sanctions ?

En visite jeudi à Moscou, Ali Baqeri, secrétaire adjoint du Conseil suprême iranien pour la sécurité nationale, a déclaré qu'une attaque israélienne contre l'Iran poserait la question de l'existence même de l'Etat juif. "Si le régime sioniste se permet une telle chose, la question de son existence se posera - pas la question de sa légitimité mais vraiment la question de son existence", a-t-il dit. Il a ajouté, cependant, qu'il ne pensait pas qu'Israël franchirait le pas car cet Etat se trouve, selon lui, "dans la pire situation depuis sa création (...) en termes politiques, économiques et sociaux, et également pour ce qui est de sa sécurité". A Bruxelles, on indiquait jeudi de source diplomatique que les gouvernements de l'Union européenne pourraient approuver dans les prochaines semaines un nouveau train de sanctions contre Téhéran. Des discussions sont déjà en cours sur cette question entre les capitales européennes et pourraient aboutir d'ici là à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE le 1er décembre, a-t-on précisé.

La paix du Monde

Plusieurs pays, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, se sont

prononcés pour de nouvelles sanctions contre Téhéran mais la Chine et la Russie, qui ont le droit de veto au Conseil de sécurité de l'Onu, sont hostiles à cette initiative.

Le gouvernement israélien a exhorté, pour sa part, la communauté internationale à empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et de "mettre en péril la paix du monde et du Moyen-Orient". L'Etat d'Israël, unique puissance nucléaire de la région, n'exclut pas le recours à la force pour mettre fin au programme nucléaire iranien, qu'elle considère comme une menace pour son existence.

L'aviation israélienne, qui a bombardé le réacteur irakien Osirak en 1981 et un site soupçonné d'abriter des installations nucléaires syriennes en 2007, ne possède pas de bombardiers lourds doté d'un grand rayon d'action, mais ses F-15 et F-16 pourraient atteindre des cibles de l'ouest et du centre de l'Iran moyennant un ravitaillement en vol, selon les experts militaires interrogés par Reuters.

Selon le rapport rendu public mardi par l'AIEA, l'Iran aurait travaillé à la conception d'une bombe nucléaire et poursuivrait peut-être encore des recherches de cette nature.

R. I./Reuters

NOUVELLE OFFENSIVE DES FORCES DE SÉCURITÉ EN SYRIE

Au moins 25 personnes tuées

Au moins 25 personnes, dont 14 civils, ont été tuées jeudi en Syrie lors d'une nouvelle offensive des forces de sécurité contre le mouvement de contestation du régime de Bachar al-Assad, rapportent des militants de l'opposition, selon Reuters.

Des milliers de personnes ont défilé lors des funérailles de 24 civils tués par les forces de sécurité la veille, dont huit à Damas, théâtre d'une des attaques les plus meurtrières depuis le début du mouvement de contestation mi-mars, ont-ils indiqué.

Quatorze civils ont été tués par l'armée dans la ville de Homs (Centre), à 140 km au nord de Damas, où les troupes ont tenté d'étouffer les manifestations qui tendent à se transformer en insurrection militaire, rapporte l'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme. Cinq soldats ont par ailleurs été tués dans des embuscades près



de Maarat al-Numaan, une ville située à 70 km au sud d'Alep, et dans des zones désertiques dans l'Est, a précisé l'organisation basée à Londres et dirigée par le dissident Rami Abdelrahman. Selon les Nations unies, plus de 3.500 personnes ont été tuées dans la répression armée orchestrée par le régime depuis mi-mars. Selon un militant de Harasta, dans la banlieue de Damas, trois soldats déserteurs

ont été tués après avoir quitté leurs unités militaires qui tiraient à balles réelles sur une manifestation de quelque 2.000 personnes. A Homs, les activistes font état d'un nombre croissant de chars dans les rues de la ville et de barrages routiers, notamment autour de Bayada et de Bab Sbaa, théâtres de manifestations régulières contre Assad.

L'agence de presse officielle fait état, pour sa part, de quatre soldats blessés par une bombe placée le long d'une route par des "groupes terroristes" armés près de Khan Cheikhoun. Deux adolescents ont également été tués dans le village de Moualaka, dans la province d'Idlib (nord-ouest), en déclenchant incidemment des explosifs abandonnés dans une maison par "des groupes terroristes armés", rapporte l'agence de presse.

R. I.

MIDI

CULTURE

«Djmawi Africa»
représentera
l'Algérie

Page 12



ITALIE, 1^{ER} SALON DES MUSIQUES DE LA MÉDITERRANÉE

L'Algérie invitée d'honneur du Medimex

Page 12



"TLEMCEM DANS LE MOUVEMENT NATIONAL ET LA GUERRE
DE LIBÉRATION"

Colloque international
aujourd'hui

Page 14

UNESCO

célébrations de la Convention du patrimoine mondial

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a donné le coup d'envoi des célébrations du 40e anniversaire de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, en marge de la 36e Conférence générale de l'agence onusienne, marquée par l'élection de l'Algérie comme nouveau membre du Comité du patrimoine mondial.

Page 13



ITALIE, 1^{er} SALON DES MUSIQUES DE LA MÉDITERRANÉE

L'Algérie invitée d'honneur du Medimex

L'Algérie sera l'invitée d'honneur du Medimex à Bari en Italie. Ce sera pour elle l'occasion de faire connaître ses nombreux festivals de musique gnawie, andalouse et autres...

PAR DJAMEL BOUKERMA

Dans le cadre de la promotion de la culture algérienne à l'étranger, qui s'inscrit en droite ligne dans la dynamique des échanges culturels autant sur le territoire national qu'en dehors de ses frontières, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, établissement sous tutelle du ministère de la Culture, participe à la 1^{re} édition du Medimex. Cette manifestation inédite se présente sous la forme d'une exposition des musiques méditerranéennes et se tiendra du 24 au 27 novembre 2011 à Bari en Italie, au Fiera Del Levante. Cette exposition mettra à l'honneur les différents festivals algériens de musique.

Medimex accueillera plusieurs pays, dont l'Algérie qui sera invitée d'honneur. Ce sera l'occasion de faire connaître ses différents festivals internationaux algériens de musique, à savoir le Festival culturel internatio-



nal de musique diwa, le Festival culturel international de musique andalouse et des musiques anciennes, le Festival culturel international de musique de jazz, et le Festival culturel international de Abalessa Tinhinan. Ces festivals seront présentés à 1.000 opérateurs nationaux et internationaux, venant aussi bien d'Italie que de toute la Méditerranée. Dans ce cadre, la

chanson traditionnelle algérienne sera donc au rendez-vous avec la musique gnawie de Djimawi Africa qui va animer un concert le 26 novembre au Fiera Del Levante à Bari en Italie. Ce concert sera l'occasion pour présenter le style gnawi algérien qui ne cesse d'investir la scène musicale nationale et internationale avec sa riche fusion entre la musique algérienne traditionnelle et

moderne. Medimex est un festival réunissant l'ensemble des musiques méditerranéennes. Cette exposition est la première du genre à se tenir en Italie, elle est organisée par Puglia Sounds. Le festival sera ponctué par un programme dédié au développement du système musical régional visant à mettre en place le cadre propice à une croissance des liens parmi les marchés de la musique à tous les niveaux : régional, national, et même européen, avec un accent particulier sur la Méditerranée en vue de promouvoir les échanges artistiques et commerciaux en contribuant également au développement de la musique. Dans ce sillage, Medimex accueillera la XV^e édition du MEI : Meeting des étiquettes indépendantes avec l'édition 2011 du prix Pimi (Prix italien de la musique indépendante et du Prix Pivi-Prix italien vidéoclip indépendant). Cette manifestation a pour objectif d'encourager la participation d'opérateurs et entreprises du secteur musical avec des primes et des rabais. En effet, à travers le Festival des musiques méditerranéennes, Puglia Sounds veut développer la filière musicale de la région et favoriser les contacts entre le système musical régional, entre le marché musical italien et le marché musical international. «Le Medimex accueillera aussi la XV^e édition du MEI (Meeting des labels indépendants) et des Tables rondes et à des Conférences, et prendre contacts avec les nouvelles tendances musicales dans le but de favoriser l'expansion et les échanges interméditerranéens entre les labels et festivals de musique dans toute la région. Le Festival, qui se tiendra durant 3 jours, est donc une véritable occasion pour les musiciens algériens de promouvoir et exporter la musique algérienne, et par là même d'établir des échanges culturels et des accords avec les autres participants.

D. B.

«Djmawi Africa» représentera l'Algérie



Le groupe Djmawi Africa représentera l'Algérie au 1^{er} salon des musiques de Méditerranée Medimex qui se tiendra du 24 au 27 novembre à Bari en Italie, a-t-on appris mercredi auprès de l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc). Ce groupe spécialisé dans la fusion des musiques, créé en 2004,

donnera un concert durant la soirée du 26 novembre, a ajouté l'Aarc qui occupera le stand algérien lors du salon. Djamil, Abdou, Fethi, Zohir, Mourad, Amine, Karim et M'hamed sont les membres de ce groupe qui s'est toujours distingué par l'éventail d'instruments de musique utilisés, des airs chantés et des rythmes exécutés pendant les

concerts, rassemblant cultures et civilisations du monde. Ils ont réussi à se faire une place sur la scène musicale, nationale et internationale, en fusionnant des genres et styles différents véhiculant un même langage, transmis par des rythmes et des airs communs. A titre d'exemple, ils ont réussi à associer clarinette et kerkabo, gumbri et violon ou encore basse et mandole, un tout joué sur des rythmes de percussions africaines, réalisant ainsi un "cocktail sonore" loin d'être désagréable à l'oreille. Un album intitulé *Mama*, comprenant dix titres qui abordent le quotidien de la jeunesse algérienne, est la première production des Djmawi, sortie fin 2007 dans les bacs et vendue à plus de 8.000 exemplaires, en attendant la prochaine sortie de leur second album *H'chich et pois chiches*.

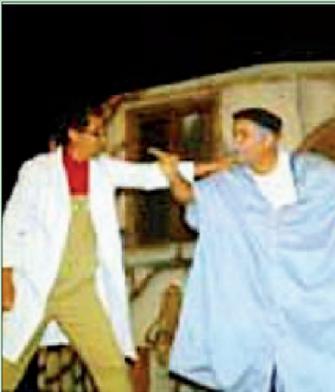
Le groupe, qui prêche l'"africanité" de la musique algérienne, a participé à plusieurs manifestations culturelles à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Les Djmawi ont partagé le fruit de leur innovation avec plusieurs publics du monde (burkinabé, bamakois, indou, cairote, parisien) et bien évidemment avec le public algérien aux quatre coins du pays. APS

MAGHNIA 3^e édition des journées théâtrales du Sud

La troisième édition des journées théâtrales des wilayas du Sud se tiendra du 17 au 27 novembre à la nouvelle salle des spectacles de centre culturel de la ville de Maghnia (Tlemcen), a-t-on appris jeudi auprès du responsable de cette manifestation, M. Brahim Noul.

Cette édition verra la participation de dix troupes représentant les wilayas de Biskra, Ouargla, Tamanrasset, Bechar, Laghouat, Adrar, Tindouf, El Oued, El Bayadh et Naama, ajoute-t-on de même source.

Ces journées ont été institutionnalisées par le Théâtre national algérien en vue de dynamiser la pratique artistique et théâtrale dans le sud du pays. Les deux précédentes éditions organisées à Alger ont permis l'émergence de jeunes talents à l'image de Abdelhalim Zribie de Tindouf, de Haroun El Kilani de Laghouat et autres jeunes ayant marqué la scène théâtrale nationale au cours de ces dernières années, a-t-on indiqué.



Cette démarche a permis également de découvrir un patrimoine riche en expressions et en formes et de faire de ce rendez-vous annuel, un espace de formation et d'échanges entre professionnels, pédagogues et amateurs du 4^{ème} art, a-t-on signalé.

Plusieurs ateliers sont en effet programmés dans le cadre de ces journées théâtrales et seront consacrés à la dramaturgie, à la critique, la mise en scène et à l'art de la parole et encadrés par des enseignants de l'institut des arts de spectacles "ISMAS" et des praticiens professionnels, a-t-on encore indiqué de même source.

Cette nouvelle édition verra également l'organisation de l'espace littéraire "Echos de plume" qui rendra un hommage particulier au romancier et dramaturge Habib Sayeh et autres écrivains qui animeront en trois sessions cet espace littéraire. APS

APS

UNESCO

Célébrations de la Convention du patrimoine mondial

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a donné le coup d'envoi des célébrations du 40^e anniversaire de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, en marge de la 36^e Conférence générale de l'agence onusienne, marquée par l'élection de l'Algérie comme nouveau membre du Comité du patrimoine mondial.

Pour elle, le patrimoine est porteur d'enjeux importants pour l'identité et l'appartenance des peuples, pour le développement économique et social durable des populations.

"Le patrimoine n'est pas un luxe, c'est un capital d'avenir. C'est le fondement solide sans lequel rien de durable ne peut être construit. Négliger le patrimoine, se couper de ses racines, c'est forcément se briser les ailes", a-t-elle expliqué à l'ouverture de l'Assemblée générale de la Convention des 187 Etats parties à la Convention, adoptée le 16 novembre 1972.

Mme Bokova a recommandé d'impliquer tous les acteurs concernés à la réflexion et aux célébrations de cet anniversaire dont le thème est "Le patrimoine mondial et développement durable, le rôle des communautés locales".

MILA Des écrivains honorés

Le romancier Azzedine Bouanem a été honoré mercredi à Mila aux côtés des écrivains Naâmane Boutefnouchet et Kamel Bouabdellah, à l'issue d'une rencontre culturelle portant sur la problématique de la lecture en Algérie.

Lors de cette rencontre organisée à la salle de conférence de la Maison de la culture Moubarek El Mili, dans le cadre de la manifestation "Lire en fête", Bouanem a indiqué que ses romans sont inspirés de la Révolution algérienne dont il a vécu le déroulement à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, de 1955 jusqu'à l'indépendance.

L'écrivain qui a publié plusieurs romans inspirés des différentes étapes de la Révolution dont *Les lions de l'Atlas*, a indiqué que la lecture est "la clé de la culture menant à la création et à l'écriture".

Le journaliste et écrivain Kamel Bouabdellah a pour sa part mis l'accent sur l'importance de la sauvegarde du patrimoine national oral, dont les contes populaires anciens de la région de Mila, précisant qu'il s'apprête à publier un livre sur ce sujet. La direction de wilaya de la culture compte publier prochainement sept œuvres littéraires écrites par des auteurs issus de cette wilaya afin d'encourager les plumes et les créateurs locaux, a-t-on également appris lors de la rencontre.

L'Algérie a été élue lundi après-midi membre du Comité du patrimoine mondial en marge de la 36^e Conférence générale de l'Unesco qui se tient du 25 octobre au 10 novembre au siège de l'agence onusienne à Paris. L'Algérie a recolté les faveurs des votants au premier tour d'un scrutin auquel ont pris part 22 pays comme candidats, en glanant 101 voix, après le Japon, l'Inde et l'Allemagne, sur les 168 votants lors de la 18^e session de l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Selon un membre de la délégation algérienne, présent à cette session, Slimane Hachi, directeur du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), l'Algérie a pu accéder à ce siège grâce à une campagne de "qualité" menée depuis plusieurs mois par l'appareil diplomatique algérien et la forte mobilisation du ministère de la Culture.

Elle sera représentée au Comité du patrimoine mondial par Rachida Zadem, experte du patrimoine culturel et conseillère de la ministre de la Culture. Pour Hachi, cette élection consacre la "reconnaissance" de la contribution de l'Algérie aux pro-



grammes et activités de l'Unesco, particulièrement dans le domaine de la culture où "son expertise vient d'être brillamment confirmée". L'Algérie compte sept sites du patrimoine mondial et vient de parachever son arsenal juridique national en la matière. L'Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial se tient tous les deux ans à Paris et coïncide avec les sessions de la Conférence générale

de l'Unesco, l'organe directeur suprême de l'organisation. Le Comité du patrimoine mondial se réunit, lui, une fois par an. C'est un organe indépendant chargé de mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial et du maintien de la Liste du patrimoine mondial, qui compte actuellement 936 biens de valeur universelle exceptionnelle répartis dans 153 pays. APS

TAMANRASSET, 3^E ÉDITION INTERNATIONALE DE L'IMZAD

Poésie targuie, présent et avenir

La wilaya de Tamanrasset accueille la 3^e édition internationale de l'Imzad (instrument traditionnel monocorde joué exclusivement par les femmes) sous le signe "Poésie targuie, présent et avenir". Organisée par l'association "Sauvez l'Imzad", en partenariat avec l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), cette rencontre regroupera une pléiade de participants nationaux et étrangers. Cette manifestation culturelle est déclinée en trois axes : des conférences prévues à la maison de la Culture, les concours à "Dar Imzad" et des soirées artistiques et folkloriques à la palmeraie de l'Imzad, sur la route menant vers le célèbre mont de l'Assekrem. "Dar Imzad" (Maison de l'Imzad) sera inaugurée à l'occasion de cette manifestation culturelle, où des exposés y seront présentés aux visiteurs de l'Ahaggar autour de cet instrument monocorde. Les hôtes de Tamanrasset auront l'occasion de

s'enquérir des différentes structures et missions de Dar Imzad, notamment dans la préservation du patrimoine immatériel millénaire de la région et de la richesse culturelle de l'Algérie. Tout au long de cette rencontre (11-18 novembre) des conférences seront animées par des anthropologues, chercheurs et universitaires, nationaux et étrangers, sur des thèmes divers, dont "Poèmes de l'errance et splendeurs du désert", "Vies des poètes, l'Anthropologie de la Personne au service de l'Ethno-Poétique touarègue", "Poésie et identité, les divers genres poétiques touaregs", "Une poésie de la solitude" et "Des poètes-chanteurs ? traditionnels" aux guitaristes actuels, qu'en est-il de l'art poétique et musical touareg au Niger ?".

Des concours de poésie (joutes oratoires), des concerts d'Imzad, et des concours de Messas n'Imzad (plus jeune joueuse d'Imzad), et de

Tindé, ainsi que des concours de Takouba (danses de l'épée), de danses et chant du Baroud et de Tazemart (flûte traditionnelle) sont également prévus, ont indiqué les organisateurs. Des concours de Amiss Houssine (le plus beau dromadaire du jour) et de l'hakit Houssine (meilleure tente et ses atours), ainsi que des courses de méharis, sont d'autres activités programmées en marge de cette 3^{ème} rencontre internationale d'Imzad. Des soirées artistiques et folkloriques seront animées par des troupes issues de différentes régions du pays, à l'instar de la troupe Ahellil venant du Gourara (wilaya d'Adrar), du chanteur Nabil Bali fils du regretté Othman Bali (wilaya d'Illizi), et d'autres du Niger et du Mali. Une remise de prix et un hommage collectif à l'Imzad et la poésie, marqueront la soirée de clôture prévue le 18 novembre courant. APS

APS

"TLEMCCEN DANS LE MOUVEMENT NATIONAL ET LA GUERRE DE LIBÉRATION"

Colloque international aujourd'hui

colloque international sur "Tlemcen et ses environs dans le mouvement national et la guerre de libération", est prévu samedi prochain au palais de la culture de cette ville, a-t-on appris mercredi auprès du comité d'organisation.

La rencontre, programmée dans le cadre de la manifestation "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011" et de la commémoration du 57ème anniversaire du



déclenchement de la guerre de libération nationale, doit permettre de revisiter la période allant de l'émigration massive vers l'Orient (1911) jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale en 1962, période ayant vu la naissance du

mouvement national, a souligné la même source.

Le déclenchement de la guerre de libération, qui a été un tournant décisif dans le parcours de ce mouvement, a également constitué une étape cruciale pour la ville de Tlemcen, qui a payé un tribut pour sa résistance au colonialisme et la lutte pour l'indépendance du pays.

Les travaux de ce colloque de quatre jours, organisée par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, de concert avec l'université Abou-Bekr-Belkaid, s'articuleront autour de trois thèmes qui traiteront de Tlemcen et ses environs durant la période allant de 1911 à 1939, durant les années 40 et 50 et durant la guerre de Libération nationale.

Le programme de cette rencontre, qui verra la participation de chercheurs et historiens d'Algérie et de pays du Maghreb et d'Europe, comportent des communications abordant, entre autres, "Abou Bekr Belkaid et la guerre de libération", "Tlemcen et les révolutions au Maghreb au 20e siècle" et "les dimensions algériennes : Bizerte (Tunisie) et sa bataille".

APS

EDITION ORAN

"L'enfant et les jeux traditionnels" publié



L'Ouvrage ayant pour thème "L'enfant et les jeux traditionnels" vient d'être publié à Oran par l'association locale des arts plastiques "Le Libre Pinceau", a-t-on appris mercredi auprès de son président.

"Ce livre met en relief l'originalité des oeuvres d'enfants, des talents en herbe lauréats du concours national de peinture", a précisé Nasreddine Bentayeb.

Plus de 1.400 candidats, âgés de 6 à 16 ans, ont participé à cette épreuve organisée chaque année à Oran par "Le Libre Pinceau" avec le soutien du ministère de la Culture.

Le thème des jeux traditionnels a ainsi suscité une forte participation aux quatre coins du pays, permettant aux élèves de reproduire le plaisir procuré par leur jeu ou jouet préféré, a-t-on expliqué.

Une trentaine de dessins, sélectionnés par un jury composé d'artistes, de cadres éducatifs et d'enseignants aux écoles des Beaux-Arts, ont été exposés au Salon national coïncidant avec la Journée de l'enfance.

La précédente édition avait été consacrée aux symboles culturels islamiques dans le cadre de la manifestation internationale "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011".

14.000 enfants ont déjà participé aux concours annuels proposés depuis 2001, date de la création du Libre Pinceau qui a pour vocation de promouvoir les jeunes talents dans le domaine des arts plastiques.

Parmi les divers thèmes traités, "L'Algérie vue par les enfants", "Pour un environnement sain", "Stop au massacre routier", "L'eau et la désertification", "les Symboles culturels algériens" et "Les jeux traditionnels".

L'édition 2007 avait abouti à la sélection de vingt lauréats de différentes wilayas du pays, dont les dessins ont été présentés à la Biennale internationale de Beyrouth (Liban).

APS

THÉÂTRE DE SKIKDA

Générale de la pièce Opération Noé

La Générale de la production théâtrale intitulée *Opération Noé*, mise en scène par Amar Mohsen d'après un texte de l'écrivain égyptien Ali Salem, a été présentée jeudi devant un public nombreux au théâtre régional de Skikda.

La pièce met en scène, sous forme humoristique et satirique, l'histoire d'une ville menacée par un déluge et les moyens déployés par ses habitants afin de s'en sortir avec un minimum de dégâts possibles.

Le déluge en question symbolise, a dit Amar Mohsen, tout problème ou danger pouvant menacer n'importe quel pays, à l'instar des catastrophes naturelles et des crises économiques ou des dangers causés par l'homme à son prochain.

Dans le contexte actuel, le déluge est une parabole des troubles qui ont récemment secoué bon nombre de pays arabes et qui posent la question de savoir qui pourra s'en sortir à bon compte, le peuple ou seulement une certaine catégorie de la société.

La pièce aborde de manière indirecte et sous une forme humoristique le très sérieux sujet de la démocratie, illustrant, ce faisant, que le théâtre est à la fois un moyen permettant de cultiver les peuples tout en leur offrant un spectacle distrayant et agréable.

Selon cette version de la pièce, la classe bourgeoise et "huppée" choisit de fuir le pays, tandis qu'un jeune homme cultivé, le héros central de la pièce,



émerge en ces moments de difficulté avec des solutions susceptibles de sauver la ville de la disparition.

Il choisit de sauver un élément représentatif de l'élite de la ville, à travers le meilleur enseignant,

le meilleur médecin, le meilleur artiste et autres personnalités parmi la crème de l'élite, mais son choix se heurte au refus de l'animateur qui symbolise ici le peuple...

APS

FOOTBALL, ALGÉRIE-TUNISIE EN AMICAL

La sélection tunisienne depuis mercredi à Alger

La sélection nationale tunisienne de football est arrivée mercredi soir à Alger pour disputer un match amical face à son homologue algérienne aujourd'hui à Blida, dans le cadre du programme de préparation à la CAN 2012.

La délégation tunisienne forte de 41 personnes dont 23 joueurs a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international "Houari Boumédiène" d'Alger par le vice président de la fédération algérienne de football (FAF), M.Mohamed Mechrara et le représentant de l'ambassadeur de Tunisie en Algérie, Youcef Benouhiba.

Pour le sélectionneur de la Tunisie, Sami Trabelsi, cette rencontre face à la sélection algérienne constitue un challenge très important en prévision de la Coupe d'Afrique 2012 au Gabon et Guinée Equatoriale.

«C'est un match très important pour la sélection tunisienne qui prépare la CAN 2012 face à une équipe algérienne qui n'est plus à présenter. Cette rencontre sera l'occasion pour suivre la progression de mes joueurs et avoir une idée précise de l'évolution de chacun d'eux», a déclaré Sami Trabelsi.

L'ancien capitaine de la sélection nationale a également annoncé que la Tunisie allait se préparer en disputant deux rencontres, mais ce sera certainement le dernier match amical avec des joueurs évoluant à l'étranger.

«On aura peut-être un ou deux matchs à disputer d'ici le mois de janvier, mais ce sera la dernière rencontre amicale avec l'ossature complète de l'équipe», a-t-il précisé.

De son côté, le gardien et capitaine de la sélection Aymen Methlouthi, récemment opéré, a fait tout de même le déplacement avec l'accord de son club de l'Etoile sportive du Sahel, pour soutenir ses coéquipiers.

«C'est un bon test pour notre groupe qui prépare des échéances très importantes dont la CAN 2012. J'espère qu'on va faire une bonne partie face à des joueurs que je connais très bien. L'Algérie reste tout de même parmi les meilleures équipes du



continent», a fait savoir Aymen Methlouthi. Par ailleurs l'entraîneur de la sélection nationale a convoqué mercredi matin Fateh Gharbi (CS Sfaxien) pour remplacer Ammar Jemal, qui n'a pas fait le déplacement à Alger pour blessure. L'attaquant du FC Zurich, Yassine Chikhaoui a fait partie du groupe qui a rejoint Alger, et il sera probablement aligné samedi prochain face à la sélection algérienne.

En prévision de cette rencontre qui entre dans le cadre de leur préparation à la phase finale de la CAN-2012 en Guinée équatoriale et Gabon, les Aigles de Carthage avaient entamé hier mardi un regroupement d'un jour à El Menzah (Tunis) sous la houlette de l'entraîneur national Sami Trabelsi. Lors de leur séjour en Algérie, les Tunisiens effectueront trois séances d'entraînement. La première sera effectuée mercredi soir et servira de déchargement, les deux autres auront lieu jeudi et vendredi sur la pelouse principale du stade de Blida. Il est à signaler que les joueurs de l'ES Tunis seront absents à cause de la finale retour de la Ligue des champions contre le WA Casablanca, prévue le 12 novembre à Tunis.

La Tunisie prépare la CAN 2012 où elle évoluera dans le groupe C en compagnie du Gabon pays co-organisateur avec la Guinée Equatoriale, le Maroc et le Niger, rappelle-t-on.

Avant dernière séance

USM ALGER

Didier Ollé-Nicolle s'engage pour deux ans avec le club algérois



Le technicien français Didier Ollé-Nicolle, s'est engagé officiellement avec l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) en signant mercredi à Alger un contrat d'une durée de deux ans, a-t-on appris auprès du club algérois.

Didier Ollé-Nicolle (50 ans), qui a été présenté aux joueurs mardi matin au stade Omar Hamadi, en présence du président directeur général du club, Ali Haddad, succède à son compatriote Hervé Renard, désigné entraîneur de la sélection zambienne.

L'ancien entraîneur de l'OGC Nice (Ligue 1 française), touchera un salaire mensuel avoisinant les 30.000 euros, a

ajouté la même source. La direction de l'USMA a fixé comme objectif au nouvel entraîneur de remporter le titre de champion. A l'issue de la 8e journée de la Ligue 1, les Rouge et Noir occupent le fauteuil de leader avec 17 points, à une longueur de leur poursuivant, le CR Belouizdad.

Ollé-Nicolle a commencé sa carrière d'entraîneur professionnel en 2005 avec la Berrichonne de Châteauroux (Ligue 2, France). Il est passé, entre autres, par Clermont Foot, qu'il a fait remonter en Ligue 2 (2007), et l'OGC Nice (Ligue 1, France) (2009-2010). Son dernier club est Apollon Limassol FC (Chypre).

APS

FOOTBALL INTERRÉGIONS

Taoutaou Riadh suspendu 6 mois

Le joueur de l'ES Souk Ahras, Taoutaou Riadh, a écopé d'une suspension de six mois pour "tentative d'agression envers officiel" lors du match de son équipe contre l'IRB Robbah, disputé le 28 octobre dernier à huis clos, a indiqué jeudi la Ligue interrégions de football (LIRF). Le joueur devra également s'acquitter d'une amende de 30.000 DA, précise-t-on de même source.

La rencontre IRBR-ESSA (1-1) entrainé dans le cadre de la 6e journée du groupe Est du championnat interrégions de football.

Dans le groupe Centre-Ouest, l'entraîneur du WAB Tissemsilt, Salah Mohamed, a été suspendu deux mois de toute fonction officielle et 40.000 DA d'amende pour "menace envers officiel" lors du nul de son équipe le 28 octobre face au Hydra AC (2-2) dans le cadre de la 6e journée du championnat.

La commission de discipline de la LIRF a infligé, par ailleurs, trois matches de suspension au joueur de l'IR Ouled Nail, Salhi Mourad, et trois autres à Doubal Toufik (CRB Sendjas), tous deux exclus lors du match IRON-CRBS (2-1) de la même journée. Les deux joueurs devront, en outre, s'acquitter d'une amende de 7.000 DA chacun.

Le joueur de l'IRB Sougueur, Hamel Abd Ellah Mohamed Rédha, a été suspendu pour sa part pour quatre matches plus 20.000 DA d'amende pour "comportement anti-sportif" envers officiel lors de la défaite contre le HB Ghardaïa (2-0) de la 6e journée. Dans le groupe Centre-Est, le joueur du FC Bir El-Arch, Bouguendoura Aïssam, a écopé d'une suspension de quatre matches plus 20.000 DA d'amende pour "comportement anti-sportif" envers officiel lors du match face à l'OM Ruisseau (3-2) comptant pour la 6e journée du championnat inter-régions.

Enfin dans le groupe Ouest, la commission de discipline de la LIRF a infligé au secrétaire de la JSM Tiaret, Berrebiha Mohamed, une suspension de quatre mois de toute fonction officielle pour "comportement anti-sportif" envers officiel lors du match face à la JSM Tiaret (1-1) comptant pour la 6e journée. Il devra également s'acquitter d'une amende de 30.000 DA.

LUTTE

15 athlètes en préparation pour les Jeux de Doha

Une sélection de 15 lutteurs en lutte libre et gréco-romaine est en stage à Staoueli (Alger) du 8 au 26 novembre sous la conduite des deux entraîneurs Mazouz Bendjida et Omar Kedjaouer, en prévision des Jeux arabes de Doha (Qatar) a-t-on appris jeudi auprès du directeur technique nationale de la Fédération algérienne des luttes associées (Fala).

Ce regroupement sera suivi d'un autre précompétitif, du 27 novembre au 11 décembre, soit en Pologne ou en Bulgarie a indiqué le DTN Rabah Chebah.

A l'issue de ce dernier regroupement, 6 athlètes seront retenus sur les 15, pour représenter l'Algérie aux Jeux arabes de Doha qui se tiendront du 9 au 23 décembre 2011.

ASPIRE4SPORT

Le sport de haut niveau en débat à Doha

Le sport de haut niveau fera l'objet d'un congrès en marge de l'organisation de la foire internationale "Aspire4Sport" prévu à Doha (Qatar) du 12 au 14 novembre, ont annoncé jeudi les organisateurs.

De grandes légendes olympiques à l'instar des athlètes Américains Carl Lewis et Bob Beamon, la gymnaste roumaine Nadia Comaneci, le célèbre footballeur danois Micheal Laudrup, l'entraîneur Marcelo Lippi, Luis Aragones ancien joueur de football et gérant de l'athlético de Madrid et plusieurs autres personnalités du monde sportif sont attendues pour participer au congrès. Ils apporteront à travers leur témoignage les "ingrédients" nécessaires pour bâtir un athlète de haut niveau.

"Aspire4Sport" est aussi une opération de promotion de la candidature de la ville de Doha pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2020.

JEUX OLYMPIQUES 2012

Tirage au sort le 24 avril à Wembley

Le tirage au sort officiel pour les deux tournois Olympiques de football se déroulera le 24 avril prochain au stade de Wembley (Londres), a annoncé jeudi la Fédération internationale de football (FIFA).

Seize équipes chez les hommes et autant chez les dames animeront les deux tournois Olympiques de football, prévus du 26 juillet au 11 août 2012. Les représentants africains au tournoi Olympiques hommes seront connus à l'issue du premier championnat d'Afrique des nations des moins de 23 ans prévu au Maroc, du 26 novembre au 10 décembre prochain. Huit pays, dont l'Algérie prendront part au premier championnat d'Afrique des U-23. Les trois premiers se qualifient automatiquement aux Jeux Olympiques-2012. Le quatrième disputera un match barrage contre une équipe d'Asie en avril prochain. Chez les dames, l'Afrique sera représentée à Londres par le Cameroun et l'Afrique du Sud.

UMM SALAL

Mourad Meghni de retour aujourd'hui contre Al Khor

L'international algérien d'Umm Salal Mourad Meghni, éloigné des terrains depuis septembre dernier à cause d'une blessure à la cuisse, devrait effectuer son retour à la compétition aujourd'hui à l'occasion du match face à Al Khor pour le compte de la 2^e journée de la Coupe des Stars du Qatar, rapporte jeudi la presse locale.

Le maître à jouer des Verts, qui s'est entraîné le 2 novembre, pour la première fois avec ses coéquipiers d'Umm Salal, s'apprête donc à effectuer sa deuxième apparition avec son équipe depuis la blessure contractée face à Erriyane, lors de la première journée du champion du Qatar en septembre dernier.

Selon le journal qatari Alarab, Meghni sera aligné en deuxième période face à Al



Khor, dans le cadre de sa préparation pour un retour progressif à la compétition.

Les staff technique et médicale d'Umm Salal a mis en place un programme spécial

pour le joueur algérien entre soins et entraînements et qui prend en considération l'absence prolongée de Meghni des terrains pour éviter une rechute du joueur.

MEILLEUR FOOTBALLEUR DU CONTINENT ASIATIQUE

Trois joueurs arabes sur la liste

Trois footballeurs arabes sont retenus dans la liste des dix prétendants au titre du meilleur joueur de l'Asie pour l'année 2011, a annoncé mercredi la Confédération asiatique de football (AFC).

Il s'agit de Mohamed Nouri de l'Arabie saoudite, Ismaïl Matar des Emirats arabes unis et Ismaïl Abdelatif de Bahreïn, a indiqué le communiqué de l'AFC. Les footballeurs arabes du continent asiatique ont reçu cette distinc-

tion plusieurs fois depuis son institution en 1988.

Les trois dernières distinctions arabes remontent à 2005, 2006 et 2007 décrochées respectivement par Hamad Al-Montashari de l'Al Ittihad (Arabie Saoudite), Ibrahim Khalfan du Club Al-Sadd (Qatar) et enfin par Yasser El-Qahtani de l'Al Hillal (Arabie Saoudite).

La cérémonie officielle de l'annonce du meilleur footballeur asiatique aura lieu le 23 décembre prochain au siège de l'AFC.

FINALE RETOUR DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Les Wydadis prêts à briser le mythe de Radès

Les joueurs du WA Casablanca, adversaire de l'ES Tunis, aujourd'hui à Radès en finale retour de la Ligue des Champions africaine de football, ont estimé que la rencontre est « très difficile », assurant qu'ils sont décidés à « briser le mythe du stade de Radès ».

« Certes la bataille de Tunis sera très

difficile, mais on est confiant pour l'issue du match. Nous ferons tout pour briser ce mythe de Radès pour remporter la coupe », a déclaré le milieu de terrain du Wydad de Casablanca Mohamed Berrabeh sur le site du club.

Le joueur a fait remarquer que « cette génération des joueurs marocains, menée

par le capitaine Nadir Lmyaghri, veut aller jouer la Coupe du monde des clubs pour la première fois ».

Rappelons qu'au match aller, disputé dimanche dernier au complexe sportif Mohamed V à Casablanca, le Wydad et l'Espérance de Tunis s'étaient neutralisés (0-0).

Le WAC et l'EST se sont rencontrés à deux reprises cette saison lors de la phase de poule.

Les deux équipes ne sont pas parvenues à se départager. Au stade Mohamed V, la rencontre s'était soldée par un nul (2-2), alors qu'au stade El Menzah, le match s'était également achevé sur un nul (0-0).

COUPE DE LA CAF

L'US Tshinkunku du Congo Kinshasa confirme sa participation

Le président du comité sportif de l'équipe congolaise de l'US Tshinkunku de Kananga (Kasaï Occidental), Trésor Kapuku, a confirmé à Radio Okapi de Kinshasa, la participation du club à la coupe de la Confédération africaine de football (C2), pour la saison 2012-2013.

« Je vous confirme notre participation à cette compétition, pour laquelle on s'est brillamment qualifié », a indiqué Trésor Kapuku, mettant terme aux rumeurs faisant état d'une négociation de son équipe avec celle de l'AS Vetu de Matadi (Bas Congo), qu'elle avait battu en finale de la Coupe du

Congo. Le président de l'US Tshinkunku affirme que son équipe s'est engagée dans la coupe du Congo pour la remporter et jouer la compétition africaine. Certaines rumeurs circulaient à Kinshasa faisant état d'un retrait de l'équipe de Tshinkunku qui ne serait pas en mesure de prendre part à la coupe de la

CAF, suite aux difficultés financières que connaîtrait le club. Rappelons enfin que l'US Tshinkunku a remporté la 47^e édition de la coupe du Congo joué à Kananga. Il accompagne ainsi le FC St Eloi Lupopo, classé 3^e à la Vodacom super ligue, à la coupe de la CAF.

Demi Moore : fatiguée pour ses 49 ans !

Demi Moore a décidé de prendre un peu de temps pour elle histoire de mettre les soucis de côté. A la veille de son anniversaire, la brunette qui affiche 49 ans au compteur aujourd'hui s'est fait pomponner dans une onglerie de West Hollywood... un moment de détente qui ne semble pas avoir eu le bon effet sur la star en pleine crise, à voir les photos qui émergent de cette journée. Creusée, visiblement épuisée et plus maigre que jamais, Demi Moore nage dans les vêtements qu'elle portait, une canette de boisson énergisante à la main.

Celle qui s'affichait plus que sublime il y a seulement quelques mois semble d'un coup faire son âge... La raison ? La supposée infidélité de son mari, Ashton Kutcher, qui l'aurait trompé avec une jeune blonde du nom de Sara Leal dans un hôtel de San Diego et le jour de leur anniversaire de mariage. Demi Moore va-t-elle faire aujourd'hui une grande fête pour son anniversaire ? Tout laisse à penser qu'elle va plutôt la jouer profil bas. D'autant qu'Ashton Kutcher trempe depuis peu dans un autre scandale : apprenant le licenciement d'un légendaire entraîneur de football, Joe Paterno, il s'est insurgé sur twitter... sans se renseigner avant sur les raisons de ce départ. Or, le coach aurait couvert un viol d'enfant, et Ashton a bien sûr subi la foudre de ses followers. A tel point qu'il a décidé de ne plus s'occuper lui-même de son compte sur le réseau social !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1920 Inhumation du soldat inconnu en France

Le corps d'un soldat inconnu mort pendant la Première guerre mondiale est déposé dans une chapelle ardente au premier étage de l'Arc de Triomphe à Paris. En hommage à tous les "poilus" tombés pour la France, il sera plus tard inhumé sous la voûte de l'Arc. Le corps du soldat inconnu a été choisi par un jeune militaire de la garde d'honneur, Auguste Thien, parmi 8 cercueils de combattants non-identifiés.



1978 Boat people



Avec l'odyssée du Hai Hong, le monde découvre le drame des boat people. Les 2.517 passagers du bateau surchargé tentent de fuir le régime communiste de Saïgon. Rejetés par l'Indonésie puis la Malaisie, ils ne doivent la fin de leur errance qu'à la mobilisation des européens. On estime alors le nombre de boat people à 10.000

par mois. Pour un bateau sauvé, combien de perdus en mer ? Surtout quand l'émotion se tasse et que se pose en Europe la question de la capacité d'accueil face à un tel afflux de réfugiés.

2004 Le souvenir d'un martyr et d'un héros

«La direction palestinienne annonce avec regret au peuple palestinien, à la nation arabe, à toute l'humanité, le décès du guide, du leader, du fils de Palestine, de

son symbole». C'est en ces mots que les confrères de Yasser Arafat ont annoncé sa mort.

À Gaza, des dizaines de Palestiniens ont tiré en l'air des rafales d'armes automatiques à cette annonce. La mort d'Arafat est la fin d'une époque pour le Proche-Orient.

Les Palestiniens perdent le champion absolu de leur cause nationale, terroriste devenu chef d'État autocratique, qui incarna pendant plus de 40 ans le combat pour la naissance de la Palestine. Homme public le plus connu au monde sous son keffiyeh-symbole, «Abou Ammar» aura certes échoué à faire la paix, mais aura inscrit le combat palestinien au cœur du conflit israélo-arabe



1847 Première utilisation du chloroforme.



On connaissait auparavant peu de moyen de supprimer la douleur. Les opérations chirurgicales se pratiquaient sans anesthésie. Le britannique James Young Simpson fut le premier à utiliser le chloroforme après que de nombreux savants eurent expérimenté avec peu de succès divers autres gaz.

L'utilisation du chloroforme et de l'éther pour lutter contre la douleur de l'accouchement suscita une opposition des médecins et du clergé. Néanmoins il fut nommé médecin de la reine en 1847.

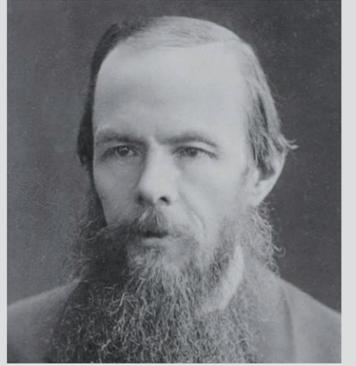
L'utilisation du chloroforme par la reine Victoria en 1853 pour la naissance de Leopold par le docteur John Snow popularisa cette méthode.our la naissance de Leopold par le docteur John Snow popularisa cette méthode.

LE CARNET DU MIDI

1821 UN DES PHARES DE LA LITTÉRATURE MONDIALE

Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski est un écrivain russe, né à Moscou ce jour. Il est généralement considéré comme l'un des plus grands romanciers russes, et a influencé de nombreux écrivains et philosophes.

Après une enfance difficile, il fréquente une école d'officiers et se lie avec les mouvements progressistes russes. Arrêté pour cette raison en 1849, il est déporté dans un bagne de Sibérie pendant quatre ans. Il démissionne de l'armée en 1860 et s'engage vraiment dans l'écriture. Épileptique, joueur couvert de dettes et d'un caractère sombre, Dostoïevski mène d'abord une vie d'errance en Europe, au cours de laquelle il devient un fervent « libéral » pour son pays et surtout un patriote convaincu, avant d'être reconnu à son retour en Russie en 1871 après la publication de Crime et Châtiment (1866) et de L'Idiot (1868) qui ouvrent la période de la maturité où l'auteur écrit ses œuvres les plus abouties : L'Éternel Mari (1870), Les Démons (1871) et Les Frères Karamazov (1880). Son œuvre romanesque s'achève par Les Frères Karamazov, qu'il publie à l'âge de 60 ans. Cette œuvre incarne l'apogée de Dostoïevski. Le roman synthétise ses deux plus grands thèmes de réflexion : la force irrationnelle de la passion et l'existence ou non de Dieu. Ce livre connaît un succès immense et assoit la place de Dostoïevski parmi les grands écrivains russes. Dans son Discours sur Pouchkine, Dostoïevski évoque sa vision sur le rôle de la Russie dans le monde. Ses dernières années restent marquées par des discours enflammés sur l'âme et le peuple russe ainsi que la supériorité du « génie russe » sur les autres nations. Il meurt à St Pétersbourg le 31 janvier 1881.



1945 LE DIRIGEANT DE LA RÉVOLUTION SANDINISTE

Daniel Ortega Saavedra né ce jour au Nicaragua est un homme politique nicaraguayen, actuel président de la République. Il a été élu lors de l'élection du 5 novembre 2006, et a été investi de ses pouvoirs le 10 janvier 2007. Il avait déjà occupé ce poste de 1985

à 1990, après avoir été chef de la junte de gouvernement de reconstruction nationale durant le gouvernement sandiniste, de 1979 à 1985. Il est l'actuel secrétaire général du Front sandiniste de libération nationale. Il est marié à la poétesse Rosario Murillo. C'est un ami personnel de Fidel Castro et d'Hugo Chávez. Ortega était un dirigeant du Frente Sandinista de Liberación Nacional, guérilla révolutionnaire d'inspiration socialiste qui, avec l'aide d'un soulèvement populaire qui fit 40.000 morts, renversa le dictateur Anastasio Somoza Debayle et dernier de la dynastie des Somoza, en juillet 1979. Ortega devint l'un des cinq hommes de la junte. Le gouvernement de Daniel Ortega se disait inspiré par Salvador Allende. Les États-Unis placent un embargo et soutiennent la guerre des Contras, mouvement d'opposition armé et entraîné par la CIA, Ronald Reagan avait la crainte d'un pays communiste allié à l'Union des républiques socialistes soviétiques en Amérique centrale. Selon l'ancien ambassadeur des États-Unis à Managua, Paul Trivelli, dans un télégramme diplomatique révélé par WikiLeaks, le président nicaraguayen Daniel Ortega et le Front sandiniste de libération nationale reçoivent régulièrement de l'argent des cartels de la drogue pour financer les campagnes électorales au Nicaragua ; le président Ortega aurait traité avec Pablo Escobar en 1984 pour lui donner asile. En échange de cet argent, il ordonnerait aux juges de remettre en liberté les trafiquants arrêtés par les forces de sécurité. C'est un des seuls dirigeants étrangers à soutenir ouvertement Kadhafi au début de la révolte libyenne.



POUR PERDRE DU VENTRE

Adoptez le régime méditerranéen !

Vous avez pris du ventre ? Vous présentez peut-être un des autres symptômes de ce que l'on appelle le syndrome métabolique : trop de cholestérol, de tension, une glycémie trop élevée, etc. ?



Si c'est le cas, passez à l'action et mettez-vous au régime méditerranéen. En effet, il se révèle efficace pour vous faire perdre votre ventre !

Le syndrome du gros ventre

Avoir un gros ventre est le signe le plus évident du syndrome métabolique. À tel point que la simple mesure du tour de taille est devenue aussi importante que le calcul de l'IMC (indice de masse corporelle : le poids est divisé deux fois par la taille). Et pour cause, le gros ventre est l'un des cinq symptômes du syndrome métabolique, connu pour être un puissant facteur de risque cardiovasculaire :

- Tour de taille supérieur à 102 cm chez les hommes et à 88 cm chez les femmes.
- Insulinorésistance, soit un taux de sucre dans le sang (glycémie) élevé, supérieure à 1,10 g/l (6,1 mmol/l).
- Tension artérielle supérieure ou égale à 130/85.
- HDL-Cholestérol (bon cholestérol) inférieur à 1 mmol/l (0,40 g/l) chez les hommes et 1,3 mmol/l (0,50 g/l) chez les femmes ;
- Triglycérides supérieurs ou égaux à 1,7 mmol/l (1,5 g/l).

Voici pour les avertissements, passons maintenant à la solution : le régime méditerranéen, qui vient de faire la preuve de son efficacité pour faire perdre du gros ventre. L'étude est d'envergure puisqu'elle a consisté à analyser

tous les essais exploitables ayant porté sur ce sujet, soit une cinquantaine pour un total de 535.000 personnes.

Le résultat est sans appel, le régime méditerranéen permet de réduire le risque du syndrome métabolique. Il permet également d'augmenter le taux de bon cholestérol, de diminuer le taux de triglycérides, la pression artérielle systolique et diastolique, la glycémie et enfin le tour de taille.

Sachant que le régime méditerranéen (huile d'olive, légumes, poisson) est facile à mettre en œuvre et peu coûteux, il reste à souhaiter que le plus grand nombre suivent ce type d'alimentation afin de réduire les maladies cardiovasculaires, qui rappelons-le, représentent la première cause de mortalité dans les pays occidentaux.

Thyroïde Bilan et symptômes



Hypothyroïdie, hyperthyroïdie, goitre, nodule chaud, hormones hypophysaires... Fatigue, nervosité, hyperactivité, variation du poids... La thyroïde peut faire parler d'elle de bien des façons.

En quoi consiste le bilan de la thyroïde ?

Le bilan de la thyroïde peut être réalisé à partir d'une prise de sang. On mesure les taux des hormones thyroïdiennes dans la circulation sanguine et le taux d'une hormone hypophysaire, appelée TSH, laquelle reflète la fonction thyroïdienne. Lorsqu'elle est élevée, on pense à une hypothyroïdie. Inversement, lorsqu'elle est basse, on pense à une hyperthyroïdie. Ce bilan sanguin est réalisé lorsqu'un patient présente des symptômes évocateurs d'hypothyroïdie ou d'hyperthyroïdie.

On vérifie ainsi si les symptômes correspondent bien à une maladie de la thyroïde. On peut également réaliser ce type de bilan, en cas d'anoma-

lies évocatrices d'une association avec une pathologie thyroïdienne, comme une hypercholestérolémie ou un diabète de type 1. L'autre bilan est morphologique.

Le médecin palpe la glande thyroïde, située à la base du cou. Il peut alors repérer une anomalie, comme un goitre (qui veut dire grosse thyroïde) ou un nodule.

Le patient est parfois gêné au niveau du cou ou peut repérer une grosseur devant son miroir. On réalise alors une échographie de la glande thyroïde, à partir de laquelle on mesure la taille de la thyroïde, on évalue son échogénéicité, on repère les nodules et on les mesure. De temps en temps, en seconde intention, on pratique une scintigraphie, afin de savoir si le nodule repéré est hyper-fonctionnel, c'est-à-dire s'il capte le produit injecté en scintigraphie, c'est alors un nodule chaud, ou s'il est hypo-fonctionnel, dans ce cas il ne capte pas le produit injecté. Si un goitre ou un nodule est repéré, on

réalise une prise de sang afin de déterminer si cette anomalie morphologique de la glande thyroïde s'accompagne aussi d'une anomalie hormonale.

Quand réaliser ces deux bilans de la thyroïde ?

Le bilan de la thyroïde ne se justifie pas en l'absence de symptôme. A l'heure actuelle, la seule prévention est réalisée chez le nouveau-né : on mesure le taux de TSH afin de savoir si l'enfant a une hypothyroïdie néonatale.

Ce dépistage est obligatoire au 3e jour de vie et consiste à déposer une goutte de sang sur un buvard. On repère ainsi cette pathologie qui grève complètement le futur développement normal du bébé, notamment au niveau de son cerveau. Il n'existe aucun dépistage chez l'adulte, ni même chez la femme enceinte ou après la ménopause, alors que c'est une question qui pourrait être posée.

Cuisine



Roulé au fromage

Ingrédients :

1 pâte feuilletée
1 pot de fromage à tartiner au choix

1 jaune d'œuf

Préparation :

Étaler la pâte feuilletée sur le plan de travail. Tartiner le fromage sur la pâte. Rouler la pâte et placer au réfrigérateur 15 minutes.

Préchauffer le four à 200°C. Sortir la pâte du frigo et découper en une quinzaine de morceaux. Placer la feuille de papier cuisson dans un plat allant au four. Disposer par-dessus les morceaux de roulés. Battre le jaune d'œuf et étaler au pinceau sur les rouleaux pour les faire briller à la cuisson. Enfourner 15 à 20 minutes.



Flan pâtissier

Ingrédients pour la pâte :

150 g de farine
75 g de beurre
10 cl d'eau
Une pincée de sel
1 c. à café de sucre en poudre
Crème à flan
60 cl de lait
10 cl d'eau
70 g de maïzena
4 œufs
150 g de sucre en poudre

Préparation :

Faire bouillir le lait. Laisser tiédir. Préparer la pâte brisée : effriter le beurre dans la farine. Ajouter le sel, le sucre et l'eau pour former une boule souple. Laisser reposer au frais. Fouetter les œufs et le sucre, ajouter la maïzena, verser le lait chaud. Reverser l'ensemble dans la casserole et faire épaissir quelques minutes sur feu doux en fouet-

FORME ET BIEN-ÊTRE

Ce qui peut vous aider à rester en bonne santé

Pour rester en bonne santé, il faut avoir des habitudes de vie saines. On doit bien s'alimenter, faire de l'exercice, avoir des loisirs et rester en contact avec les gens qu'on aime. Voici quelques idées, faciles à appliquer.

Les petits remèdes de tous les jours

Vous n'arrivez pas à trouver le sommeil?

- Prenez un peu d'air et faites de l'exercice durant la journée.
- Prenez un bain chaud, qui favorise la détente.

Vous êtes stressée ? Anxieuse ?

- Confiez-vous à un proche.
- Écoutez de la musique relaxante.
- Faites de l'exercice.
- Prenez du repos et buvez beaucoup de liquide.

Vous souffrez de constipation ?

- buvez beaucoup d'eau ou de jus.
- Mangez des aliments à teneur élevée en fibres comme les légumes frais, les céréales à grains entiers et le pain complet.



Manger mieux, c'est meilleur

Bien manger est important, mais ce n'est pas toujours facile à faire. Ce que nous consommons affecte notre santé, surtout lorsque nous vieillissons.

Rester actif, c'est vivre pleinement

Quel que soit l'âge, l'exercice est bénéfique tant physiquement que mentalement. Les exercices quotidiens, progressifs et adaptés à vos capacités sont les plus bénéfiques. Il n'est jamais trop tard pour commencer.

Quelques conseils prodigués par des médecins

Rester actif socialement et mentalement. Se tenir bien informés. Prendre sa vie en mains, c'est aussi une question d'information. Prendre soin de soi. Il vaut mieux prévenir que guérir. Cultiver l'optimisme et apprendre à jouir de la vie. C'est d'abord dans la tête qu'on reste jeune et en bonne santé. Difficile de connaître le bien-être lorsqu'on souffre, qu'on s'angoisse ou qu'on est atteint de maladie. Retrouver son poids de forme et le garder. Avoir une alimentation équilibrée (peu de lipides, beaucoup de fibres, attention au sel!) Surveiller sa tension artérielle. Consulter régulièrement son médecin.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Les meubles en bois blanc

Comment les nettoyer

Nettoyez vos meubles en bois blanc en les frottant avec une brosse imbibée de savon noir dilué dans de l'eau chaude.

- Vous pouvez également les frotter vigoureusement avec une brosse à chiendent trempée dans de l'eau javellisée.
- Si les taches sont incrustées, utilisez du papier de verre en les frottant dans le sens du bois.

- Pour les blanchir, frottez les avec de l'eau javellisée.

Les protéger

La meilleure façon de protéger les meubles en bois blanc est de les cirer.

Tout d'abord, protégez les avec une couche de fond dure afin de boucher les pores du bois, puis ensuite cirez les à l'aide d'un linge imbibé d'huile de lin.

Leur donnez une patine

à l'ancienne

Pour donner une belle patine au bois blanc, passez dessus un pinceau imbibé d'ammoniaque pure. Laissez agir et au besoin recommencez.

Si la teinte vous paraît assez soutenue. Laissez sécher pendant 48 heures et cirez avec une cire incolore.

Enlever une tache d'encre

Le jus de citron atténue les taches d'encre sur le bois non vernis et non ciré. Frottez les taches avec un chiffon imbibé de jus de citron.

Taches de graisse

Frottez ces taches avec une brosse imbibée d'essence à briquet. Taches de peinture Pour les ôter, vous pouvez utiliser (avec beaucoup de précaution) un produit pour décaper les fours. Laissez agir 1/4 d'heure. Essuyez.



Trucs et astuces

Masque pour resserrer les pores dilatés



Mélangez un sachet de levure à pâtisserie, un jaune d'œuf frais et une c. à soupe d'huile d'olive. Étendez cette pâte sur le visage, et gardez pendant vingt-cinq min. Enlevez à l'eau tiède.

Des cheveux brillants

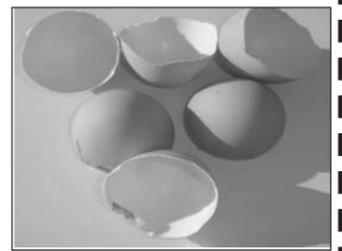


:Faites bouillir des feuilles d'eucalyptus dans un litre d'eau. Laissez frémir 5 min. Une fois la préparation refroidie, filtrez-la et utilisez-la comme eau de dernier rinçage.



Avoir de belles lèvres

Avant d'appliquer votre rouge ? Passez un petit coton d'eau chaude sur vos lèvres. Ceci enlève toutes les petites peaux mortes, et vos lèvres seront plus lisses.



Contre les ridules sur les seins

Mélangez un jaune d'œuf, Une cuillère soupe d'huile d'olive et un peu de citron. Appliquez en massages légers sur vos seins, enfiler un vieux tee-shirt et laissez agir toute la nuit.

Des cellules photovoltaïques à vaporiser en vente dès 2013 ?

Mitsubishi Chemical a développé une technologie permettant de vaporiser, à l'instar des bombes de peinture, des cellules photovoltaïques sur des supports tels que des bâtiments ou des châssis de voitures. Ces cellules photovoltaïques pourraient, en outre, fonctionner sur les structures arrondies, comme par exemple sur les cheminées d'usines ou les murs anti-bruits encadrant les autoroutes, ainsi que sur des surfaces flexibles, comme les vêtements.



Ces nouvelles cellules photovoltaïques utilisent des composés de carbone, alors que la plupart des produits actuels utilisent du silicium cristallin emprisonné entre des couches de verre. Ces composés de carbone fonctionnent, une fois séchés et solidifiés, comme des semi-conducteurs. Ils génèrent alors de l'électricité en réaction à la lumière.

De nombreux chercheurs essaient d'augmenter au maximum le rendement de la conversion d'électricité des cellules photovoltaïques en spray. Mitsubishi a ainsi développé le premier prototype au monde capable de convertir la lumière en électricité avec un rendement pratique de 10,1%

(un chercheur de l'Université du Texas travaillant sur un projet similaire estimait le seuil de viabilité commerciale à 10%). Même si ce niveau de conversion reste en deçà des 20% obtenus par les cellules conventionnelles au silicium, il est comparable à celui des cellules photovoltaïques à couche mince qui sont, elles, déjà sur le marché. En revanche, les couches de cellules photovoltaïques "en bombe" mesurent moins d'un millimètre de large, à comparer aux cellules conventionnelles qui ont une largeur de plusieurs centimètres. Cette couche pèse donc plus de dix fois moins qu'un panneau à silicium cristallin de même taille.

Mitsubishi Chemical va travailler avec des fabricants automobiles afin de développer des cellules photovoltaïques qui permettront à une voiture électrique de rouler 10 kilomètres avec une charge de 2 heures. Le procédé de fabrication de ces cellules étant très simple, la production en série du produit ne devrait pas être un obstacle et permettrait de diviser par dix le coût actuel de fabrication.

L'entreprise souhaite commercialiser des produits basés sur cette technologie au printemps 2013, avec pour cibles principales les fabricants automobiles et les producteurs de matériaux de construction.

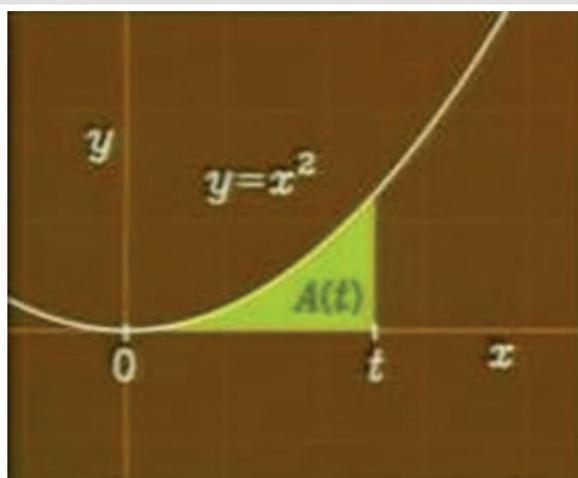
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CALCUL INFINITÉSIMAL

Inventeur : **Isaac Newton**
Date : **Inconnue** Lieu : **Grande-Bretagne.**

Au XVII^e siècle, le célèbre Isaac Newton, père de la gravitation, se penche sur deux problèmes mathématiques ardues. Le premier concerne la difficulté à évaluer l'angle d'une courbe (ou plutôt sa tangente), qui évolue sans cesse. La seconde consiste à calculer l'aire sous une courbe. Pour résoudre ces deux problèmes majeurs, Newton développe la méthode des fluxions (du latin fluere, couler). Il semble qu'indépendamment de Newton, le mathématicien allemand Leibniz ait lui aussi développé un autre type de calcul infinitésimal, basé sur une notation beaucoup plus pratique, que retiendra d'ailleurs la postérité. Le mathématicien anglais aurait-il tardé à publier sa découverte, par manque de conviction et par peur des critiques.



Recharger ses appareils mobiles en... marchant



Des chercheurs américains viennent de présenter leurs travaux consistant à générer de l'électricité grâce aux pas effectués par un marcheur. Les travaux ont été présentés dans la revue *Nature* du 23 août 2011.

Ashley Taylor et Tom Krupenkin, chercheurs de l'université du Wisconsin, ont, en effet, développé une semelle capable d'emmagasiner l'énergie thermodynamique générée par les pas d'un marcheur et de la transformer en électricité. Pour cela, les chercheurs se sont basés sur la technique d'électro-mouillage "inversé". Lorsque des liquides conducteurs sont chassés par une surface diélectrique, on applique un courant électrique entre le liquide et la surface, permettant ainsi au liquide de s'étaler. C'est ce que l'on appelle l'électro-mouillage. Dans le cas présent, les chercheurs ont en quelque sorte inversé ce procédé, car ils récupèrent l'électricité générée par les mouvements effectués par des microgouttelettes métalliques de liquide conducteur sur une surface diélectrique. Ils utilisent pour cela des gouttelettes en Gallistan, un alliage parfaitement adapté à l'électro-mouillage, présentant les mêmes propriétés du mercure (mais sans présenter son défaut qu'est la toxicité). En résumé, le liquide en mouvement génère de l'énergie qui est convertie en électricité.

La productivité serait comparable à celle de panneaux solaires (100 W/m), soit entre 1 et 10 Watts pour la surface d'une semelle. Cela serait suffisant pour recharger la batterie d'un téléphone mobile en marchant pendant deux heures.

Dans le but de poursuivre leurs recherches et de commercialiser ce produit, les chercheurs ont fondé la société InStep NanoPower. Ils travaillent sur un second prototype permettant cette fois d'embarquer le système dans une vraie semelle et espèrent voir sa commercialisation d'ici deux ans.

L'utilisation pourrait en être très variée : le marcheur pourrait alimenter téléphone, radio, ordinateur portable, lampe de poche, ou tout autre appareil portable. Les forces militaires pourraient également apprécier ce système, notamment dans les pays en développement, ou bien pour alimenter des lunettes à vision nocturne. Les chercheurs évoquent un système sans fil permettant aux appareils de se servir de l'énergie générée par la semelle, ceci afin d'éviter d'avoir la contrainte de brancher son mobile à sa chaussure, solution qui aurait pu paraître peu pratique.

Les poissons peuvent-ils se noyer ?

Difficile de concevoir qu'un animal aquatique puisse se noyer, et pourtant !

Vous pensez que l'on se moque de vous à évoquer la noyade chez des animaux aquatiques comme les poissons ! Et bien détrompez-vous, ils peuvent bien trouver la mort par asphyxie. Comment ? Les poissons ont deux moyens de respirer dans l'eau : par les branchies ou alors en ouvrant passivement la bouche tout en nageant. La compression des ouïes, ainsi que l'immobilisme concourent inéluctablement à la noyade. C'est ce qui se produit lorsqu'ils sont capturés par des filets de pêche.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h50
Dohr	12h31
Asr	15h22
Maghreb	17h45
Icha	19h07

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1418 | Ven. 11 - Sam. 12 novembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

LE PRÉSIDENT DE LA RASD AU SUJET DU CONFLIT POLISARIO/MAROC : «L'indépendance est la seule solution au conflit»

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Une année s'est écoulée depuis l'agression marocaine contre le camp sahraoui de Gdeim Izik, en novembre 2010. A l'occasion du 1^{er} anniversaire dédié à cet évènement tragique, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Abdelaziz, a réaffirmé, jeudi, que l'indépendance nationale de son pays «demeure la seule solution au conflit du Sahara occidental qui satisfait la revendication légitime et légale de tous les Sahraouis». Dans son allocution, il a réaffirmé son rejet de la solution d'autonomie, proposée par le Maroc, estimant qu'«eu égard à tous les hauts faits accomplis et ceux qui restent à accomplir par le peuple sahraoui, l'indépendance nationale reste l'unique issue au conflit du Sahara occidental (...)». Cet anniversaire, a-t-il dit, se veut une rétrospective des idéaux et principes de la Révolution du 20 mai «appelant le peuple sahraoui à unir davantage ses rangs en faveur de l'unité nationale pour faire face aux complots fomentés par les occupants (...) et à résister davantage face à l'occupation jusqu'à l'indépendance». Il reviendra, également, sur ce qu'il a qualifié de «terrorisme d'Etat marocain» infligé au peuple sahraoui à l'instar du «crime odieux» perpétré contre ce camp en faisant plusieurs morts et de blessés ainsi que plusieurs arrestations de citoyens sahraouis. Evoquant la situation des prisonniers sahraouis se trouvant dans les geôles marocaines, il rappellera que «23 détenus politiques sont encore emprisonnés par le gouvernement marocain dans la prison de Salé II». «Ces vaillants étaient dévoués pour que le peuple sahraoui recouvre ses



droits (...) dont le droit à l'autodétermination et à l'indépendance», a-t-il dit. Le gouvernement marocain, a-t-il souligné, a poussé ces militants devant un tribunal militaire, en dépit de «leur conviction d'opter pour la résistance pacifique et civile dans le cadre du respect du droit international». Une situation qui, selon lui, les a poussés à observer une grève de la faim qui entame à cette occasion sa deuxième semaine. Le président Abdelaziz s'est, aussi, adressé au peuple marocain le rappelant que l'option «irréversible» du peuple sahraoui d'établir son Etat indépendant «ne constitue en aucun cas une menace à ses voisins et frères», mais émanant plutôt, a-t-il dit, de «sa volonté d'instaurer une paix durable qui repose sur le respect de la volonté des peuples (...), du bon voisinage et de coopération entre les peuples de la région et leurs aspirations légitimes pour une union maghrébine». Le président de la RASD n'a pas manqué de rappeler l'enlèvement dans les camps de réfugiés sahraouis, le 22 octobre dernier, de trois coopérants humanitaires européens soulignant sa solidarité avec leurs familles et sa «détermination de poursuivre les efforts jusqu'à leur libération». **M. B.**

Fidel Castro Diaz-Balart qualifie sa visite en Algérie de «réussie»

Le docteur Fidel Castro Diaz-Balart a qualifié sa visite en Algérie d'«importante et réussie», exprimant le souhait de voir les relations entre les deux pays se consolider dans divers domaines, au terme de sa visite de 4 jours en Algérie. Dans une déclaration en marge de sa visite au Musée du Moudjahid, le docteur Fidel Castro a indiqué que sa visite en Algérie «importante et réussie», lui a permis de connaître de près plusieurs secteurs liés à la recherche scientifique et à la santé. Il a, dans ce sens, formé le vœu de voir les relations algéro-cubaines se développer davantage, notamment dans les domaines de la recherche scientifique, de l'enseignement et de la santé. Il a ajouté que les entretiens «fructueux» qu'il a eus avec les chercheurs et les responsables du secteur de la recherche scientifique en Algérie lui ont permis de «définir les potentialités et les capacités de coopération entre les deux pays». Par ailleurs, il a réaffirmé les relations d'amitié profondes qui lient les deux peuples, algérien et cubain, précisant que cette visite «traduit le bon niveau des relations». Il a expri-



me sa «grande satisfaction» de leurs entretiens et des «orientations (qu'il a) reçues du chef de l'Etat en faveur du renforcement des relations algéro-cubaines». **L. B.**

BECHAR

50 kg de kif traité saisis

Une quantité de 50 kg de kif traité a été récemment récupérée dans la région désertique de Oued Rîma, à l'ouest de la daïra d'Abadla, par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béchar. C'est lors d'un ratissage, effectué la veille de l'Aïd El Adha par les gendarmes garde-frontières (GGF) relevant du 3^e commandement régional de la Gendarmerie nationale (CRGN) que cette quantité de drogue a été découverte, conditionnée en deux sacs de 25 kg chacun. Il convient de préciser, dans ce contexte, que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un

vaste plan de lutte contre les réseaux de trafiquants et de contrebande à travers les régions frontalières du sud-ouest du pays, menée conjointement par la Gendarmerie nationale et les autres corps de sécurité. Rappelons, enfin, que depuis le début de l'année en cours, une quantité de 7.535,75 kg de kif traité a été récupérée par les unités de la Gendarmerie nationale à travers les wilayas du sud-ouest du pays, zone frontalière au premier producteur mondial de la résine cannabis.

A. B.

AÏN TEMOUCHENT

83 affaires enregistrées en un mois

Une quantité de 36,46 kg de kif traité a été récupérée par les forces de police de la wilaya d'Aïn Témouchent, durant le mois d'octobre écoulé. C'est à l'issue de trois opérations, menées par les éléments de la sûreté de wilaya, que cette quantité de drogue a été saisie. Ces opérations ont également permis l'arrestation de 7 individus. Présentés devant le parquet, ces mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. Notons que 2 autres personnes impliquées dans ces affaires font actuellement l'objet de recherches des services de sécurité. Par ailleurs, le bilan

mensuel de cette structure fait état d'une baisse sensible de la criminalité, comparativement au mois de septembre précédent. Il est ainsi précisé que la sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent a traité 83 affaires criminelles, contre 105 durant le mois précédent. Ces affaires ont impliqué 99 individus, dont 9 mineurs et 1 ressortissant étranger. Notons, enfin, que sur les 82 personnes présentées devant le parquet, 34 ont été placées sous mandat de dépôt et 48 autres ont bénéficié de liberté provisoire, indique-t-on de même source. **A. B.**

GUELMA

Quatre objets archéologiques récupérés

Quatre objets archéologiques, d'une valeur importante, ont été récemment récupérés par les éléments de la Gendarmerie nationale de Guelma. Il s'agit de 3 chandeliers ainsi que d'un plat remontant à l'époque romaine, qui ont été découverts dans la wilaya de Souk Ahras et qui faisaient l'objet de contrebande. C'est suite à des informations parvenues aux gendarmes de la brigade territoriale de Dahouara, selon lesquelles un jeune répon-

dant aux initiales D. L. serait en possession d'un lot d'objets archéologiques destinés à la contrebande, que l'affaire a été solutionnée. Le mis en cause, âgé de 28 ans, a été ainsi arrêté par les gendarmes de Boucheougouf, sur la RN 16 reliant Souk Ahras à Annaba en possession de ces objets archéologiques.

Présenté devant le parquet, le mis en cause a été placé sous contrôle judiciaire.

A. B.

ALGER

Vols, trafics en tous genres au quotidien

Pas moins de 181 affaires relatives principalement à des vols, détention et trafic de drogues et faux et usage de faux ont été enregistrées, durant le mois d'octobre dernier, par les services de la police judiciaire relevant de la wilaya d'Alger. Selon les chiffres, communiqués récemment par la sûreté d'Alger, une moyenne de 6 affaires par jour est constatée au niveau de la capitale, soit une affaire toutes les quatre heures. Il convient de préciser que la détention et la commercialisation de drogues sont au premier rang avec 108 affaires. Pour ce qui est des affaires de vol ainsi que celles concernant le faux et usage de faux, les éléments la sûreté d'Alger ont enregistré 21 affaires pour chaque cas. Aussi, 6 affaires de résidence illégale et 25 autres diverses ont été relevées durant cette période. Outre les récupérations des objets volés ainsi que la saisie des stupéfiants et autres, ces opérations ont permis l'arrestation de 223 indi-

vidus. Présentés devant le Parquet, 152 mis en cause ont été placés en détention préventive, 6 sous contrôle judiciaire tandis que 60 autres ont reçu des convocations directes. Par ailleurs, 2 mis en cause ont été libérés et 3 autres relaxés. Au volet de la sécurité routière, 166 accidents corporels ont été relevés par les forces de police de la capitale. Ces sinistres ont engendré le décès d'une personne et des blessures à 174 autres. Les éléments de la sûreté d'Alger ont, dans ce sens, dressé 11.411 contraventions, 557 délits de conduite et 339 délits aux taxis et véhicules transporteurs de voyageurs en coordination avec la direction du transport ainsi que l'immobilisation de 2.840 véhicules pour stationnements dangereux. Notons, enfin, que quelque 207 véhicules ont été mis en fourrière et 3.451 cas de retrait de permis de conduire ont été enregistrés durant cette période.

A. B.

APRÈS L'ACCOMPLISSEMENT DES RITES DU HADJ

250 pèlerins algériens de retour au pays

Le premier groupe de hadjis algériens est arrivé, hier matin à l'aéroport d'Alger, à bord d'un avion d'Air Algérie, après avoir accompli le rite du Hadj, cinquième pilier de l'Islam.

Ce premier groupe, composé de 250 hadjis (sur un total de 36.000) ayant effectué cette année le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam) a été accueilli à son arrivée à l'aéroport Houari-Boumediène par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune. Dans une déclaration à la presse, M. Mimoune a indiqué que comparativement aux années précédentes, «les choses se sont nettement améliorées». Les hadjis, pour leur part, ont assuré avoir accompli «comme il se doit» les rites inhérents au pèlerinage, mettant en exergue les conditions de leur accomplissement qui ont été, selon eux, bonnes, à la faveur du travail effectué par la mission

algérienne chargée de veiller au bon déroulement du Hadj et assister les pèlerins algériens. L'Office national du Hadj et de la Omra a pris en charge 22.000 hadjis contre 3.000 hadjis pour le Touring club d'Algérie (TCA) et 1.000 autres pour l'Office national algérien du tourisme (Onat), le coût du Hadj ayant été fixé cette année à 321.000 DA.

Par ailleurs, parmi les 800 membres constituant la mission algérienne envoyée aux Lieux Saints, 120 constituaient le staff médical composé de diverses spécialités médicales.

Le 1^{er} vol vers les Lieux Saints de l'Islam avait été effectué le 7 octobre dernier dans le cadre d'un programme de 140 vols et 10 vols supplémentaires dont 22 vols à partir d'Alger pour le transport des 36.000 hadjis algériens pour accomplir leur devoir religieux.